

Expériences africaines  
études de cas nationales

10



Education en Afrique

## L'enseignement bilingue au Niger



Association  
pour le développement  
de l'éducation en Afrique

L'Harmattan

*L'enseignement bilingue au Niger*

## **La collection**

### **Expériences africaines - études de cas nationales**

Ouvrages parus dans cette collection\* :

1. La réforme de la formation initiale des maîtres en Guinée (FIMG) : étude-bilan de la mise en œuvre
2. La stratégie du « faire-faire » au Sénégal : décentralisation de la gestion de l'éducation et diversification des offres
3. Améliorer la qualité de l'éducation des nomades au Nigéria
4. Le programme de lecture dans l'enseignement primaire en Zambie (PRP) : améliorer l'accès et la qualité de l'éducation dans les écoles
5. La pratique de la réflexion critique dans la formation des enseignants en Namibie
6. La recherche des facteurs de qualité dans les établissements privés en Gambie
7. Les conditions d'apprentissage pour une éducation de qualité au Bénin : l'application des normes EQF
8. Une approche d'amélioration de la qualité de l'éducation en Mauritanie
9. Impact du programme de réforme de l'enseignement primaire (PERP) sur la qualité de l'éducation de base en Ouganda
10. L'enseignement bilingue au Niger

---

\* Série publiée en anglais également

Expériences africaines  
Études de cas nationales

## **L'enseignement bilingue au Niger**

Auteurs :

*Amadou HAMIDOU*

*Abdou MIJINGUINI*

*Laouali AMANI*

*Jafarou SALLEY*

Coordonnateur de l'étude pour l'ADEA :

*Nazam HALAOUI*



**Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA)**

**L'Harmattan**

5-7, rue de l'École-Polytechnique  
75005 Paris  
FRANCE

**L'Harmattan Hongrie**

Kossuth L. u. 14-16  
1053 Budapest  
HONGRIE

**L'Harmattan Italia**

Via Degli Artisti, 15  
10124 Torino  
ITALIE

Ce document a été commandé par l'ADEA dans le cadre de l'exercice sur la qualité de l'éducation en Afrique subsaharienne entrepris en 2002-2003. Il a été édité par la suite pour paraître dans la collection « Expériences africaines – Etudes de cas nationales ». Les points de vue et les opinions exprimés dans ce document sont ceux des auteurs et ne doivent pas être attribués à l'ADEA, à ses membres, aux organisations qui lui sont affiliées ou à toute personne agissant au nom de l'ADEA.

Les travaux entrepris dans le cadre de l'exercice sur la qualité de l'éducation ainsi que ce document ont été financés par les fonds programme de l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA) auxquels les organisations suivantes ont contribué : Banque africaine de développement (BAD) ; Agence canadienne de développement international (ACDI) ; Agence japonaise de coopération internationale (JICA) ; Agence norvégienne pour la coopération au développement (Norad) ; Agence suédoise de développement international (Asdi) ; Carnegie Corporation de New York ; Commission européenne ; Banque mondiale ; Fondation Rockefeller ; Coopération allemande ; Institut international de planification de l'éducation (IIEP) ; Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) ; Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) ; Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID) ; Ministère de la Coopération pour le développement, Autriche ; Ministère des Affaires étrangères, Danemark ; Ministère des Affaires étrangères, Finlande ; Ministère des Affaires étrangères, Direction générale de la coopération internationale et du développement, France ; Ministère des Affaires étrangères, Irlande ; Ministère des Affaires étrangères, Pays-Bas ; Department for International Development (DFID), Royaume-Uni ; Direction du développement et de la coopération (DDC), Suisse.

Le Fonds fiduciaire norvégien pour l'éducation (NETF) déposé auprès de la Région Afrique de la Banque mondiale a également contribué au financement de l'exercice sur la qualité de l'éducation de l'ADEA.

Maquette couverture et intérieur : Marie Moncet

ISBN : 92-9178-068-5

© Association pour le développement de l'éducation en Afrique  
(ADEA) – 2005

**Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA)**  
**Institut international de planification de l'éducation**

7-9 rue Eugène Delacroix

75116 Paris, France

Tél. : +33(0)1 45 03 77 57

Fax : +33(0)1 45 03 39 65

Mél : [adea@iiep.unesco.org](mailto:adea@iiep.unesco.org)

Site web : [www.ADEAnet.org](http://www.ADEAnet.org)

# Table des matières

Résumé .....	9
<b>1. Introduction .....</b>	<b>13</b>
<b>2. Généralités sur le Niger .....</b>	<b>15</b>
<b>3. Bref historique de l'expérience .....</b>	<b>19</b>
<b>4. Contexte et justification de l'expérience .....</b>	<b>21</b>
Présentation du système éducatif Nigérien .....	22
<i>L'éducation formelle</i> .....	22
<i>L'éducation non formelle</i> .....	23
Description des déviations de la situation .....	23
<i>Déviations relatives aux finalités, buts et objectifs du système</i> .....	23
<i>Déviations relatives aux aspects pédagogiques</i> .....	24
<b>5. Objectifs fixés de l'enseignement bilingue .....</b>	<b>27</b>
Objectifs généraux de l'enseignement bilingue .....	27
Objectifs spécifiques de l'enseignement bilingue .....	27
<b>6. Stratégies de réalisation .....</b>	<b>29</b>
Stratégies pédagogiques .....	29
<i>Le curriculum</i> .....	29
<i>Le personnel enseignant</i> .....	31
Stratégies législatives .....	37
Stratégies externes .....	39
Stratégies d'évaluation .....	40
<b>7. Résultats obtenus .....</b>	<b>43</b>
<i>En matière de recherche linguistique et pédagogique</i> .....	43
<i>En matière de fréquentation scolaire et de disponibilité du personnel enseignant</i> .....	43
<i>En matière de politique et législation linguistiques</i> .....	45
<b>8. Evaluation de la qualité .....</b>	<b>47</b>
L'évaluation de 1982 .....	47
L'évaluation de 1985 .....	48
<i>Les rubriques à évaluer</i> .....	48
L'évaluation de 1987 .....	51
L'évaluation de 1998 .....	51
<b>9. Financements et coûts .....</b>	<b>53</b>
Le financement interne dans le cadre du budget national .....	53
Le financement externe dans le cadre de la coopération internationale .....	54
L'analyse des coûts .....	55
<i>Approche générale des coûts</i> .....	55
<i>Les charges additionnelles</i> .....	57
<b>10. Constats et recommandations .....</b>	<b>59</b>

<b>11. Conclusion .....</b>	<b>61</b>
<b>12. Bibliographie .....</b>	<b>63</b>
1. Etudes sur l'expérience nigérienne .....	63
2. Etudes sur l'éducation bilingue .....	65
3. Etudes connexes.....	68

## Liste des figures

Carte de la densité de la population .....	16
Shéma 6.1.: Le modèle d'enseignement bilingue ainsi décrit pourra être représenté par le schéma ci-dessous:.....	31

## Liste des tableaux

Tableau 4 .1. Taux de promotion, de redoublement et d'abandon.....	24
Tableau 6.1. Disciplines et horaires de l'enseignement bilingues .....	30
Tableau 6.2. Contenu de la formation des enseignants .....	32
Tableau 7.1. ....	44
Talbeau 8.1. ....	52
Tableau 9.1. Part du budget et de l'éducation dans le budget.....	53
Tableau 9.2. Coûts moyens avec un enseignant à mi-carrière et une classe de 35 élèves ..	55
Tableau 9.3. Taux de promotion, de redoublement et d'abandon dans les EE et les ET .....	57
Talbeau 9.4. Taux de réussite, de redoublement et d'abandon des EE entre 1980-81 et 1985-86 .....	57

# Acronymes et abréviations

<b>ACCT</b>	Agence de coopération culturelle et technique
<b>ALPHA</b>	Alphabétisation
<b>AOF</b>	Afrique Occidentale Française
<b>APP</b>	Activités pratiques et productives
<b>BEPC</b>	Brevet d'études du premier cycle
<b>BREDA</b>	Bureau régional de l'UNESCO pour l'éducation en Afrique
<b>CELTHO</b>	Centre d'études linguistique et historique par tradition orale
<b>CE2</b>	Cours Elémentaire Deuxième année
<b>CFCA</b>	Centre de formation des cadres de l'alphabétisation
<b>CFEPD</b>	Certificat de fin d'études du premier degré
<b>CI</b>	Cours d'Initiation
<b>CM1</b>	Cours moyen première année
<b>CM2</b>	Cours moyen deuxième année
<b>CP</b>	Cours préparatoire
<b>DAF</b>	Direction des affaires financières
<b>DELAN</b>	Description des langues
<b>DIMO</b>	Dictionnaire monolingue
<b>DSE</b>	Fondation pour le développement international
<b>DREPLN</b>	Direction de la réforme de l'enseignement et de la promotion des langues nationales
<b>EE</b>	Ecole expérimentale
<b>EPS</b>	Education physique et sportive
<b>ET</b>	Ecole traditionnelle
<b>FED</b>	Fonds européen du développement.
<b>GTZ</b>	Coopération allemande du développement
<b>ICM</b>	Instruction civique et morale
<b>IDH</b>	Indice du développement humain
<b>INDRAP</b>	Institut national de documentation de recherche et d'animation pédagogiques
<b>LEXIS</b>	Lexique spécialisé.
<b>LN</b>	Langue(s) nationale(s)
<b>L1</b>	Langue 1
<b>L2</b>	Langue 2
<b>MEBA</b>	Ministère de l'Education de base et de l'alphabétisation
<b>MEN-DEP</b>	Ministère de l'Education nationale Direction d'études

	et de la programmation
<b>OUA</b>	Organisation de l'unité africaine
<b>PDDE</b>	Programme décennal du développement de l'éducation
<b>2PEB</b>	Projet éducation de base/promotion de l'enseignement bilingue
<b>PNUD</b>	Fonds des Nations Unies pour le développement
<b>PROSEF</b>	Projet sectoriel d'enseignement fondamental
<b>SIL</b>	Société internationale de linguistique
<b>SNV</b>	Organisation néerlandaise de développement
<b>SP-CNRE/PS</b>	Secrétariat permanent de la commission nationale la réforme de l'enseignement et du plan de scolarisation
<b>SRP</b>	Stratégie de réduction de la pauvreté
<b>UNESCO</b>	Organisation des Nations Unies, pour l'éducation, la science et la culture
<b>UNICEF</b>	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
<b>USAID</b>	United States Agency for International Development

# Résumé

Au Niger, comme dans beaucoup de pays de l'Afrique subsaharienne, l'augmentation des taux d'inscription, au niveau de l'enseignement primaire, ont fortement augmenté au cours des vingt dernières années, mais cette augmentation quantitative n'a pas été suivie par une augmentation qualitative ; parfois même, on assiste à une dégradation de la qualité de l'enseignement.

Les autorités nigériennes ont, donc, tenté différentes expériences visant à améliorer la qualité. L'une d'entre elles est l'enseignement bilingue, défini par Hamers et Blanc (1988) comme « tout système dans lequel, à un moment variable et pendant un temps et dans des proportions variables, simultanément ou consécutivement, l'instruction est donnée dans au moins deux langues, dont la langue de l'élève. Au Niger, une langue nationale et le français ont été utilisés dans l'expérience qui est analysée dans cette étude.

Cette étude de l'expérience des écoles bilingues porte essentiellement sur les aspects suivants :

- Le Niger dans ses généralités
- Les limites, les insuffisances et les déviations de l'école nigérienne
- Les objectifs assignés à l'école pour son amélioration
- Les résultats de l'expérience
- L'évaluation de la qualité
- L'analyse des coûts
- Les leçons à tirer de l'expérience.

Des 1975, le Niger a jeté les bases de l'enseignement bilingue qui doit :

- Être le moteur du développement économique, social et culturel
- Permettre le développement de l'intelligence de l'enfant par une référence constante à son milieu et à sa personnalité
- Former des citoyens responsables, capables d'initiatives et aptes

à participer effectivement à la promotion de la collectivité et de la communauté nationale.

L'étude passe en revue les stratégies pédagogiques utilisées, indique les horaires et les disciplines de l'enseignement bilingue, décrit les stratégies de recrutement et de formation du personnel enseignant, ainsi que le suivi de proximité mis en place pour accompagner ces enseignants ; elle analyse, ensuite, le problème capital des manuels scolaires et la nécessité d'élaborer des manuels rédigés dans l'une ou l'autre des langues nationales et de les éditer dans le pays. Il a été nécessaire de mettre en place une législation en matière de langues et de créer des organismes ou des instituts chargés de la mise en oeuvre de la politique linguistique adoptée par le pays. Enfin, pour mettre en place cette éducation bilingue, le Niger a pu s'attacher le concours des partenaires au développement qui ont, par ailleurs, participé activement aux évaluations interne et externe de l'enseignement bilingue nigérien.

L'effort de mobilisation pour l'implantation de l'enseignement bilingue a permis d'atteindre, au terme de près de trois décennies, des résultats en matière de :

- Recherche linguistique et pédagogique : description et transcription de plusieurs langues nationales et élaboration de plusieurs dictionnaires
- Fréquentation scolaire et disponibilité du personnel enseignant : près de 30 000 élèves ont pu suivre ce cursus bilingue, dans 42 écoles implantées en milieux urbain et rural et encadrées par 422 enseignants dûment formés à cet effet
- Politiques et législation linguistiques.

Des évaluations ont été faites en 1982, 1985, 1987 et 1998. Elles ont porté sur :

- La capacité à poursuivre ses études dans l'enseignement secondaire, avec une réussite à l'examen de fin d'études primaires en français supérieure à la moyenne nationale, un taux de redoublement inférieur à celui des écoles traditionnelles : ces données indiquent que l'avenir de cette nouvelle école peut être envisagé avec sérénité

- La capacité à être initié à la vie économique du pays
- La capacité à être alphabétisé en langue nationale et en français.

L'évaluation s'est aussi intéressée aux problèmes de coûts et des redoublements : les taux de redoublement sont de 15% en moyenne pour les écoles traditionnelles et seulement de 1% dans les écoles bilingues ; le taux de passage est de 99% dans les écoles bilingues et de 75% dans les écoles traditionnelles. Cela diminue d'autant le coût global pour le budget du ministère, même si les innovations ont pesé sur le budget de ce ministère.

En conclusion, les différentes évaluations conduisent à pouvoir affirmer que l'enseignement bilingue est une chance pour le Niger : l'enfant a des facilités considérables d'apprentissage dans sa langue maternelle ; l'adhésion des populations est un facteur positif ; l'intérêt des bailleurs de fonds n'est pas négligeable ; la confiance en soi de l'apprenant est aussi un facteur très important. Toutefois, l'étude ne cache pas que la mobilisation des ressources des différentes structures d'aménagement pédagogique et linguistique, les résultats des différentes évaluations, les mesures législatives et l'expansion des écoles bilingues restent en deçà des attentes.



# 1. Introduction

Dans l'euphorie des indépendances, les responsables africains chargés de l'éducation avaient dans leur écrasante majorité opté pour une politique d'accroissement massif des enfants à scolariser. Cette attitude était d'autant plus encouragée que tout le monde avait la ferme conviction que la solution du mal développement des pays pauvres passe nécessairement par une accélération tous azimuts des taux de scolarisation. Aussi, lors de la conférence des chefs d'Etats africains sur l'éducation en Afrique à Addis Abéba (OUA, 1961), le taux de 80% de scolarisation à l'horizon 1980 a été fixé car, on croyait au lien sans condition aucune entre scolarisation et développement durable.

Ce faisant, beaucoup de pays ont consacré d'énormes efforts pour l'extension de leur couverture scolaire. N'ayant pas suffisamment de moyens pour scolariser tous les jeunes, ces pays ont eu recours à des solutions alternatives dont les plus connues sont : le double flux, les grands groupes, un manuel partagé par trois ou quatre élèves, etc.

En quelques années, on a pu constater que, malgré toutes les difficultés, le pourcentage de la population scolarisée est en augmentation. Mais est ce pour autant que tout va pour le mieux dans les pays africains en matière d'éducation ? Assurément non. En effet, si les taux de scolarisation ont connu un accroissement souvent significatif, il a été difficile voire impossible pour ces pays de mener de front les développements quantitatifs et qualitatifs de l'éducation dans la condition de rareté de ressources qui étaient la leur. Et le résultat de ces palliatifs aux problèmes de développement de l'école s'est traduit quelques années plus tard, dans la quasi-totalité des pays, par une dégradation très avancée de leur système éducatif à telle enseigne que tous les discours concernant l'école en Afrique sont teintés de connotations alarmistes, d'appréciations négatives exprimant ainsi le pessimisme exacerbé des responsables, des acteurs et des partenaires de l'école par rapport à sa qualité.

Les gouvernements se sont remis alors à rechercher des solutions, des approches et des pratiques susceptibles de les aider à améliorer la qualité de leurs systèmes éducatifs et sortir ainsi des sentiers battus. Au Niger, plusieurs expériences pour améliorer la qualité de l'éducation ont été effectivement menées entre autres :

- *l'expérience de la télévision scolaire*, visant à toucher un plus grand nombre d'élèves avec un minimum d'enseignants et à améliorer la qualité de l'enseignement du français ;
- *l'expérience des compagnons éducateurs*, dans laquelle des élèves du secondaire restés au village sont mobilisés aux heures libres pour venir en appui aux activités pédagogiques du maître.
- *l'expérience de l'enseignement bilingue* qui fait l'objet de la présente étude a fait l'unanimité autour d'elle. A la suite de Hamers et Blanc (1988), nous entendons par enseignement bilingue « *tout système d'enseignement dans lequel, à un moment variable et pendant un temps et dans des proportions variables, simultanément ou consécutivement, l'instruction est donnée dans au moins deux langues, dont l'une est normalement la première langue de l'élève* ». Dans le cas du Niger, les deux termes de l'enseignement bilingue sont constitués par une langue nationale et le français.

Cette étude porte essentiellement sur les aspects suivants :

- le Niger dans ses généralités ;
- les limites, les insuffisances et les déviances de l'école nigérienne ;
- les objectifs assignés à l'école pour son amélioration ;
- les stratégies envisagées pour atteindre les objectifs ;
- les résultats de l'expérience ;
- l'évaluation de la qualité ;
- l'analyse comparative des coûts ;
- les leçons à tirer de l'expérience.

## 2. Généralités sur le Niger

Le Niger est un pays sahélo-saharien. Pays continental, il se situe dans la partie Nord Orientale de l’Afrique Occidentale. Il a une superficie de 1 267 000 km<sup>2</sup>. Sa capitale est Niamey. Le Niger est limité au Nord par l’Algérie et la Libye, à l’Est par le Tchad, au sud par le Nigeria et le Bénin, à l’Ouest par le Burkina Faso et le Mali. La partie Nord du pays est entièrement désertique. C’est seulement dans le sud que la pluviométrie est suffisante pour permettre des activités agricoles qui ne parviennent pas cependant à assurer une véritable sécurité alimentaire. Sur l’ensemble du pays la dégradation de l’écosystème est très accentuée.

En matière de démographie, le Niger compte une population de 10.790.352 d’habitants<sup>1</sup> dont 52 % de femmes. Les caractéristiques de cette population sont :

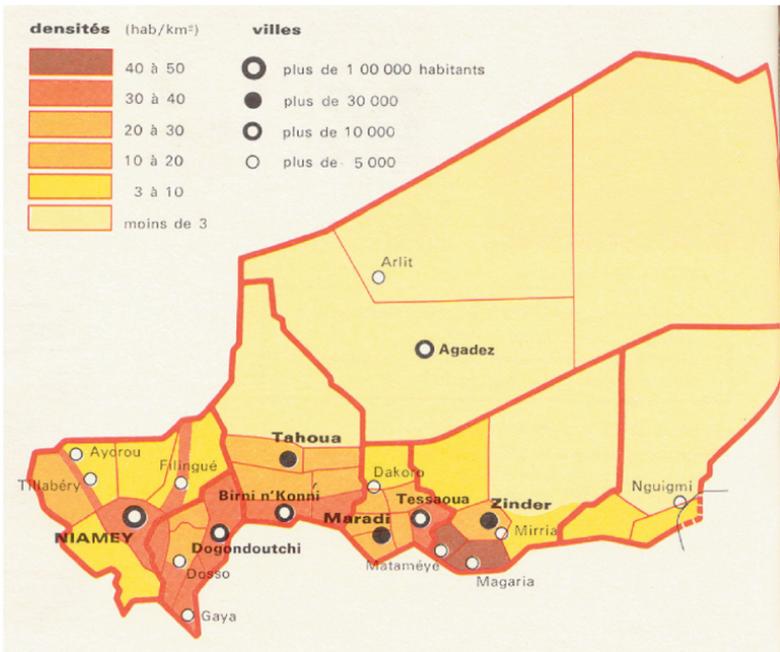
- *une population essentiellement rurale* (86 %).
- *une inégale répartition spatiale* : plus dense au sud dans les zones de cultures et moins dense au Nord dans les zones arides. La densité de la population varie du Sud au Nord (voir carte) ; sa moyenne est d’environ 8 habitants au kilomètre carré, l’une des plus faibles du continent. Ce sous peuplement s’explique en partie par les conditions climatiques pénibles sur une grande partie du territoire. L’écrasante majorité de la population (75 % environ ) occupe la bande sud du pays qui représente le quart du territoire national ;
- *une croissance rapide* : en effet la population du Niger croît à un rythme de 3,4 %. Par conséquent cette population double tous les 23 ans ;
- *une population jeune* : les moins de 15 ans représentent 49 % de la population. La jeunesse est une potentialité humaine importante pour le développement, mais son poids excessif constitue une charge pour la population active en terme d’investissements

1. Ministère des Affaires Sociales et de la Population [2001] Recensement général de la population.

pour satisfaire les besoins de santé, d'alimentation, d'emploi et surtout d'éducation.

- un multilinguisme relativement peu prononcé avec dix langues nationales : l'arabe, le buduma, le fulfulde, le gulmancema, le hausa, le kanuri, le sonai-zarma ; le tamajaq, le tasawaq et le tubu. L'expérience a porté sur les cinq principales langues : le hausa, le sonai-zarma, le fulfulde, le kanuri et le tamajaq dont les locuteurs natifs représentent près de 90% de la population du pays.

### Carte de la densité de la population



En plus du contexte socio-démographique assez contraignant, le Niger doit faire face à une crise économique et financière liée à un environnement géo-économique extrêmement difficile lié aux facteurs suivants :

- la sécheresse et la désertification croissantes qui accentuent la dégradation de l'environnement ;
- l'enclavement du pays : le Niger n'a aucun débouché sur la mer et le port le plus proche de la capitale, celui de Port Harcourt, est situé à plus de 600 km. En terme de navigabilité, le fleuve Niger ne permet de joindre l'océan atlantique au Nigeria que pendant une partie de l'année ;
- la chute des cours de l'uranium, premier produit d'exportation et la détérioration des termes de l'échange qui font persister la crise économique et financière ainsi que la pauvreté. Le Niger occupe le 173ème rang sur 174 de l'échelle l'indice du développement humain (IDH) du programme des Nations Unies pour le développement ;
- une économie essentiellement rurale qui prend appui sur l'agriculture, l'élevage, et la pêche. Ces trois secteurs occupent 90% de la population.

Quant au contexte politique, il reste marqué par le processus de démocratisation et de décentralisation en cours. Le Niger a renoué avec la démocratie après une période marquée par deux coups d'Etat militaires ayant débouché sur des régimes d'exception. Le processus de décentralisation, après avoir connu un coup d'arrêt avec l'annulation des élections locales de 1999, est à nouveau remis sur les rails. De nouvelles élections devant conduire à la mise en place des communes sont prévues au cours de la présente législature (2000/2004).



### **3. Bref historique de l'expérience**

Convaincu de la corrélation qui existe entre le niveau d'éducation d'une communauté et son développement socio-économique et culturel, le Niger a, depuis son indépendance en 1960, donné priorité à la formation des cadres nationaux pour prendre progressivement la relève des étrangers omniprésents dans tous les secteurs de l'Etat. Ainsi, dans le secteur de l'éducation et de la formation les efforts consistaient à relever sur tous les plans les défis d'une scolarisation à peine naissante.

Au plan quantitatif, les efforts ont porté sur le relèvement du taux de scolarisation qu'on ambitionnait de porter de 3 à 80% en l'espace de 20 ans. Dans le même ordre d'idée, le Niger a adhéré aux objectifs de scolarisation universelle pour tous à Jomtien.

Dans l'un et l'autre cas, la croissance des taux n'a jamais suivi l'allure des projections définies à Addis-Abeba ou à Jomtien. Le taux de scolarisation au primaire a progressé de 3 % en 1961 à 28,5 % en 1982 et à 37,3 % en 2000. Les objectifs d'Addis-Abeba et de Jomtien ne tenaient pas compte de tous les obstacles et défis à relever, notamment ceux inhérents à un système scolaire hérité de la colonisation : les contenus de l'enseignement sont ceux de l'Afrique Occidentale Française (AOF) de 1949 ; l'unique langue d'enseignement est le français. Le matériel pédagogique était entièrement conçu ailleurs.

Au plan qualitatif, une des préoccupations manifestées lors des différents fora sur l'éducation, organisés de 1961 à nos jours, était de construire une école adaptée aux besoins de l'économie et des aspirations socioculturelles des nigériens. Le projet de réforme de 1966, malgré l'emprise d'une assistance extérieure forte dans un pays nouvellement indépendant, ambitionnait de réformer qualitativement l'école, en rapprochant l'enfant de son milieu et en pre-

nant en compte l'alphabétisation des adultes. Le projet de réforme de 1975, fort d'un changement de régime politique ayant suscité l'espoir d'une véritable réforme, envisageait une transformation profonde du système éducatif avec à la base un tronc commun de 9 ans (cycle de base) et l'utilisation des langues nationales comme véhicule et matière d'enseignement de la première à la 4ème année, puis comme matière d'enseignement de la 5ème à la 6ème année. Le français est introduit comme matière d'enseignement au cours du 2ème trimestre de la 2ème année. Il devient langue d'enseignement en 5è et 6ème année. Depuis, l'enseignement bilingue a commencé à trouver un cadre de légitimation, qui devait évoluer avec la formalisation des écoles expérimentales bilingues à partir de 1980 et du développement du cadre institutionnel qui les soutient depuis cette date.

L'expérience de l'enseignement bilingue a commencé en langue Hausa en 1973 dans une école d'application de l'école normale de Zinder. Un travail de recherche-action et de suivi des changements pédagogiques opérés a été mené par une équipe de l'école normale. L'expérience de Zinder a été évaluée avec des résultats satisfaisants (Perret et al, 1974). Les résultats de ce travail ont été publiés sous forme de dossiers techniques plus tard utilisés dans l'extension de l'expérimentation à d'autres langues. L'expérience s'est étendue en 1976 avec la création d'une seconde école en langue Zarma à Tilla-béri. En 1979, avec l'ouverture de 7 autres nouvelles écoles sur l'ensemble du territoire national, la couverture linguistique s'est élargie aux langues Kanuri, Tamajaq et Fulfude.

Les écoles expérimentales bilingues ont davantage inspiré la réflexion et ont servi de base à une refondation progressive du système éducatif : la réforme des programmes d'enseignement intervenue en 1988 a reconnu pour la première fois des programmes officiels bilingues. Suite aux multiples débats et recommandations des rencontres nationales sur le système éducatif, c'est enfin la loi 98-12 du 1er juin 1998 portant orientation du système éducatif qui a fixé de manière formelle l'option pour un enseignement bilingue au Niger.

## 4. Contexte et justification de l'expérience

De l'analyse de l'évolution historique présentée ci-dessus, il ressort que l'enseignement bilingue au Niger est le résultat d'un long processus lié à une volonté constante des nigériens de voir leur système éducatif réformé. En outre, si dans les années 1960-1970 les plans de développement constituaient la référence de base à l'appréciation de la place du système dans le contexte macro-économique du pays, ce n'est pas le cas tout au long des années 1980-1990 où l'Etat d'exception a fait progressivement place à la construction d'un système démocratique. Au bout de cette alternance, se sont développés de nouveaux cadres et approches de gestion de la politique économique. La loi 98-12 (Niger, 1998) qui a jeté les bases de la législation de l'enseignement bilingue a été promulguée au moment où le Niger s'est engagé dans un profond mouvement de décentralisation administrative appuyé par une Stratégie de réduction de la pauvreté (SRP).

Le volet éducatif de cette stratégie est le Programme décennal de développement de l'éducation (PDDE) dont la période active s'étend de 2003 à 2012. Dans le cadre de ce programme, le Niger entend mobiliser ses ressources internes et la coopération internationale pour l'aboutissement des objectifs majeurs du plan, à savoir :

- accroître significativement le taux d'accès au cycle de base ;
- accroître le taux d'achèvement dans ce cycle de base ;
- améliorer les performances des apprenants aussi bien dans le système formel que dans le non formel.

C'est dans ce contexte de mobilisation générale que le PDDE a retenu une amélioration des performances de l'enseignement bilingue à travers une stratégie de développement curriculaire commune au système, un plan de formation du personnel enseignant et un plan de production de matériel pédagogique, le tout dans la perspective d'une généralisation.

# Présentation du système éducatif Nigérien

Le système éducatif tel que défini par la loi 98-12 comprend l'éducation formelle et l'éducation non formelle.

## L'éducation formelle

Elle est constituée de composantes suivantes .

*L'éducation préscolaire* : dispensée dans les jardins d'enfants et classes maternelles, elle s'adresse aux enfants de 3 à 5 ans. D'implantation limitée, l'enseignement préscolaire demeure l'apanage des centres urbains. En 1999-2000, 1% seulement des enfants préscolarisables y étaient inscrits. Dans ce secteur, l'intervention de l'Etat est relativement récente. Elle date de l'année 1973. La part du secteur privé dans le développement du préscolaire est relativement importante (23,4% des établissements et 36,3% des effectifs en 1999-2000).

*Le cycle de base I (enseignement primaire)*. Il accueille les enfants âgés de 6 à 7 ans. Il comprend quatre (4) types d'établissements : les écoles unilingues en français, les écoles franco-arabes, les écoles bilingues (langues nationales + français) et les écoles spécialisées accueillant des handicapés physiques. Le cycle d'études de 6 ans est sanctionné par le Certificat de fin d'études du Premier Degré (CFEPD). Le taux actuel de scolarisation de base est de 41,7 %<sup>2</sup>.

*Le cycle de base II (premier cycle du secondaire)*. Il accueille, par la voie du concours d'entrée en sixième, des enfants âgés de 11 à 13 ans pour un cycle d'une durée de 4 ans, sanctionné par le BEPC.

*L'enseignement moyen (second cycle du secondaire)*. Il constitue le deuxième degré d'enseignement et est composé d'une filière enseignement général et une filière enseignement technique et professionnelle. L'accès à l'enseignement moyen est ouvert aux titulaires du BEPC.

2. MEN-DEP : 2001 Annuaire statistique de l'Education.

*L'enseignement supérieur.* Le Niger dispose de deux universités : l'Université Abdou Moumouni à Niamey et l'Université Islamique à Say. En outre il existe des instituts de recherches et des structures de formation technique et professionnelle.

## **L'éducation non formelle**

Ce sous système d'enseignement est composé de l'alphabétisation et de la formation des adultes, des écoles confessionnelles et des centres de formation partagée.

La population cible est constituée par les jeunes non scolarisés ou déscolarisés et les adultes. Le taux global d'alphabétisation est de 19,9 % ; Il est de 10,6 % pour les femmes. Ce résultat montre éloquentement que le dispositif institutionnel mis en place pour promouvoir ce type d'éducation est peu efficace.

## **Description des déviations de la situation**

Héritier du système socio-économique et culturel colonial, le système éducatif nigérien s'est développé dans son fond comme dans sa forme en discordance avec les aspirations et réalités des nigériens.

Pour ne citer que quelques exemples, nous allons nous intéresser aux déviations relatives aux finalités, buts et objectifs du système ainsi que celles relatives aux aspects pédagogiques.

### **Déviations relatives aux finalités, buts et objectifs du système**

Au lendemain de l'indépendance, seul l'aspect quantitatif de l'école a préoccupé les responsables de l'éducation. Ceci n'est pas étonnant étant donné que l'objectif retenu dans le projet de réforme de 1961 était d'élever le taux de scolarisation de 3,6 % à 30 % en vingt ans. L'aspect qualitatif du problème fut ainsi négligé ou ignoré ainsi que les diverses articulations devant exister entre l'école et les différentes branches de l'économie nationale.

Il résulte de cette politique que le Niger est resté sous scolarisé et mal scolarisé.

La croissance du taux de scolarisation a été très faible (8,20% en 1965 et 10,70 % en 1970), les pesanteurs sociales et culturelles constituant un frein aux inscriptions, particulièrement celles des filles. Le déséquilibre entre les villes et les campagnes, et les inégalités entre les filles et les garçons, les produits de l'école sont autant d'indices de cette mauvaise scolarisation.

## Déviances relatives aux aspects pédagogiques

### Les programmes et les méthodes

Du fait de l'inadaptation de son contenu et de ses méthodes, et malgré les énormes efforts consentis en sa faveur, l'enseignement nigérien présente encore des insuffisances graves relatives à son efficacité interne et externe. Les taux de promotion, de redoublement et d'abandon illustrent bien les insuffisances liées à l'efficacité interne.

**Tableau 4 . I. Taux de promotion, de redoublement et d'abandon**

	CI	CP	CE1	CE2	CMI	CM2
<b>Promotion</b>	86,5%	82,7%	80,8%	80,2%	75,7%	31,7%
<b>Redoublement</b>	1,9%	8,5%	10,4%	12%	14,6%	37,5%
<b>Abandon</b>	11,6%	8,8%	8,8%	7,8%	9,7%	30,8%

Source : Inné, 1975

On constate que la situation de scolarisation d'une cohorte est particulièrement critique en fin de cycle où le taux de promotion est de 31,7 %.

En rapport avec l'efficacité externe, le système d'enseignement reste un instrument peu efficace pour la lutte contre le sous développement.

En effet, en lieu et place d'une réflexion inventive qu'il doit développer, « *il cultive une attitude négative de la jeunesse scolarisée à l'égard du travail productif et manuel, et renforce les préjugés sociaux à l'endroit des métiers relevant des secteurs clés de l'économie nationale que sont l'agriculture, l'élevage et l'artisanat* » (Niger, 1975). Enfin, et c'est l'aspect qui paraît le plus important, cet enseignement, dispensé dans une langue étrangère, consacre la

rupture avec le milieu de vie de l'apprenant dont il nie les paramètres psychologiques de développement.

Comment peut-il en être autrement lorsqu'on sait que la langue et la culture sont intimement liées et par conséquent indissociables ?

Comment l'enfant peut-il valoriser sa culture lorsqu'il reçoit son éducation dans une langue autre que la sienne ?

Comment peut-il s'enrichir techniquement et scientifiquement par l'intermédiaire d'une langue qu'il ne maîtrise pas à la base ?

Ces questions ne sont-elles pas à la base de la problématique de l'enseignement bilingue ?

### **Le matériel didactique**

L'inadaptation du contenu des programmes et des méthodes d'enseignement et leur inadéquation au niveau de la formation des formateurs ont été aggravées par l'absence de politique nationale en matière de matériel didactique. Ce manque de politique a eu les conséquences suivantes :

- elle a limité toute initiative en matière de conception et de production de matériel didactique ;
- favorisé la circulation et l'utilisation massive des outils pédagogiques produits ailleurs ;
- entretenu ainsi le sentiment de sous capacité des structures nationales à prendre en main le développement des programmes et des méthodes d'enseignement ainsi que la conception et la production des supports qui les véhiculent.

### **La formation des enseignants**

La formation était encore axée sur les programmes de 1949, et dont certaines pratiques de l'enseignement sont restées des obstacles sérieux à l'épanouissement de l'enfant. Il s'agit, par exemple, de l'usage des symboles. Le symbole est un objet attribué à l'élève qui ose parler dans sa langue maternelle. L'élève porteur de ce symbole est sévèrement châtié.



## 5. Objectifs fixés de l'enseignement bilingue

En réponse aux déviances du système éducatif en place, la note d'orientation de 1974 a jeté les bases pour l'édification d'une école nouvelle qui devrait être démocratique et viser essentiellement l'épanouissement de la personnalité de l'homme nigérien scolarisé à travers l'enseignement de ses valeurs culturelles. A cet effet, le projet de réforme de 1975 précise quant à lui les contours de cette nouvelle école à travers les objectifs ci-dessous.

### Objectifs généraux de l'enseignement bilingue

Le projet de réforme de 1975, dont une des innovations majeures est l'enseignement bilingue, assigne à l'école les objectifs suivants :

- Etre le moteur du développement économique, social et culturel ;
- Permettre le développement de l'intelligence de l'enfant par une référence constante à son milieu et à sa personnalité ;
- Former des hommes responsables, capables d'initiatives et aptes à participer effectivement à la promotion de la collectivité et de la communauté nationale.

### Objectifs spécifiques de l'enseignement bilingue

Ils doivent répondre à un double souci :

- au niveau psychoaffectif : éviter les blocages psychologiques chez les élèves par l'enseignement en langues nationales de sorte que « .... *l'univers scolaires ne soit plus pour l'élève, un monde étranger ; mais un lieu où il s'accomplit en vue d'une insertion harmonieuse dans sa société.* » comme l'indique la

méthodologie d'enseignement en langues nationales (Niger, 1981) ;

- au niveau pédagogique : réduire les échecs scolaires par une progression plus souple et plus sûre qui amène l'élève à s'investir consciemment dans le processus d'apprentissage ;

Ainsi, dans l'optique de cette réforme, les objectifs spécifiques ci-après de l'enseignement bilingue ont été retenus :

- réviser les contenus et les méthodes d'enseignement ;
- introduire la technologie et les activités pratiques et productives dans les programmes d'enseignement ;
- utiliser les langues nationales comme véhicule et matières de l'enseignement en alternance avec le français ;
- réviser les structures et modalités de formation des formateurs ;
- orienter et dynamiser la recherche aux fins l'implantation de l'enseignement bilingue ;
- produire du matériel didactique adapté aux besoins de l'enseignement bilingue.

## 6. Stratégies de réalisation

Pour la réalisation des objectifs retenus, les stratégies ci-après ont été mises en œuvre. Elles concernent quatre domaines: le domaine pédagogique, le domaine législatif ; le financement et l'évaluation.

### Stratégies pédagogiques

Cette stratégie comprend : le curriculum, le personnel enseignant et les manuels scolaires.

#### Le curriculum

Au moment où les premières écoles expérimentales d'enseignement bilingue ont été créées (1973-1976), les écoles classiques d'enseignement unilingue en français utilisent les programmes de 1949 somme toute inadaptes. Dans ces programmes, on considère que « *l'existence des langues vernaculaires est un obstacle sérieux à l'apprentissage du français* » alors qu'on s'accorde aujourd'hui que la meilleure stratégie éducative ne peut se passer de la langue maternelle de l'enfant.

Il faut retenir que les premières écoles bilingues ont commencé à fonctionner sans programmes. Cependant, des structures comme l'Institut national de documentation, de recherche et d'animation pédagogique (INDRAP), le Secrétariat permanent de la commission nationale pour la réforme de l'enseignement et le Plan de scolarisation (SP-CNRE/PS), l'université de Niamey et les écoles normales ont été mobilisées pour résoudre un double problème : celui des innovations internes exigées par l'utilisation du français et des langues nationales comme médiums et matières d'enseignement, et celui de l'inadaptation des programmes.

A partir des critiques et des évaluations des anciens programmes, ces structures ont mené des recherches-actions dont l'objectif est d'aboutir à un modèle curriculaire qui « *a surtout l'ambition d'être*

*utilitaire et éducatif* », ainsi que le stipulait le texte du ministère en 1988. Comment ces programmes ont-ils été conçus ?

Des équipes par discipline ont alors été constituées. Elles ont disposé de la documentation nécessaire, au besoin actualisée. Elles ont ensuite été formées à l'évaluation et au développement des programmes. Enfin, ces équipes ont élaboré des fiches, sur la base d'un projet de corps de contenu défini préalablement par des objectifs de niveau. Ainsi, de 1985 à 1987, les équipes ont fait un travail de conception, d'élaboration et d'expérimentation de fiches en rapport avec le corps de contenu. Celui-ci fini par être formalisé et validé en 1988 comme programme officiel national.

Les enseignements occupent les horaires hebdomadaires exprimés dans le tableau suivant. En première année, l'enseignement est entièrement dispensé en langue nationale (100 %). L'enseignement du français comme discipline intervient à partir du 3ème trimestre de la deuxième année à l'oral. La langue nationale reste matière et discipline d'enseignement de la 1ère à la 4ème année. Le français, progressivement consolidé de la 2ème à la 4ème année, devient discipline et matière d'enseignement en 5ème et 6ème année.

**Tableau 6.1. Disciplines et horaires de l'enseignement bilingues**

Disciplines	1ère année	2ème année	3ème année	4ème année	5-6ème année
Langues nationales	13h30	11h	05h	03h	03h30
Français	-	03h	06h	08h	06h
A.P.P.	04h30	04h	03h15	03h	03h30
Histoire	-	-	01h	01h	01h
ICM	00h30	00h30	00h45	01h	01h
Géographie	-	-	01h	01h	01h
Mathématiques	05h	05h	05h	05h	05h
Sciences physiques	-	-	01h30	01h30	02
Sciences naturelles	-	-	-	-	-
EPS	02h	02h	02h	02h	02h
Dessin- Activités socioculturelles	02h	02h	02h	02h	02h
Récréation	02h30	02h30	02h30	02h30	02h30
<b>Total</b>	<b>30h</b>	<b>30h</b>	<b>30h</b>	<b>30h</b>	<b>30h</b>



## La formation

- En formation initiale dans les écoles normales d'instituteurs, le programme comporte deux heures hebdomadaires de langues nationales (cf. Programme des écoles normales). La formation se résume à l'apprentissage de la transcription de la langue nationale, l'apprentissage de la grammaire, la lecture et la composition de texte
- En formation continue, les enseignants suivent des stages de durée variables en linguistique appliquée et en méthodologie de l'enseignement bilingue.

**Tableau 6.2. Contenu de la formation des enseignants**

Disciplines	Objectifs	Contenus	Besoin documentaire
Structure générale de la langue d'enseignement	Initier les stagiaires à la structure de la langue nationale d'enseignement	-les différents types de phrases ; -les principales catégories grammaticales ; -exercices d'application.	-lexiques spécialisés de grammaire 3e année dans les 5 langues d'enseignement ; -ouvrage de grammaire existants ; -dictionnaires existants.
Ecrire correctement et lire couramment dans la langue maternelle d'enseignement	Amener les stagiaires à écrire et à lire correctement la langue maternelle	-les arrêtés fixant les orthographe des langues nationales d'enseignement ; -lecture des textes variés ; -exercices et correction orthographique ; - exercices de lecture courante ; -composition des textes (rédaction)	-projets de textes de lecture ; -différents textes de lecture ; -différents arrêtés d'orthographe
Méthodologie générale	Initier les stagiaires aux principes et méthodes régissant l'enseignement expérimental	-fondements de la méthodologie ; -outils formels de la méthodologie ; -les approches pédagogiques	Guide méthodologique d'enseignement en langues nationales
Enseignement de la langue maternelle	Initier les stagiaires à la pédagogie de la langue maternelle.	-problématique pédagogique ; -structuration (présentation des différentes disciplines concernées) ; -approches pédagogiques	Document préparatoire

Mathématiques	-Imprégner les stagiaires à la problématique de l'enseignement des mathématiques ; - Initier les stagiaires à l'usage des nouveaux supports de l'enseignement des mathématiques en langues nationales	-arithmétique ; -géométrie ; -mesure ; -logique et raisonnement	-guide de l'instituteur (1ère et 2e années) ; -cahier de l'élève (1ère année) ; -lexiques spécialisés en maths
Etude du milieu	-imprégner les stagiaires à la problématique de l'étude du milieu puis à la méthodologie de l'enseignement du français langue seconde	-problématique pédagogique ; structuration (présentation des différentes disciplines concernées ; -contenu et approche	
Français	- Initier les stagiaires à la problématique puis à la méthodologie de l'enseignement du français comme langue seconde	-problématique ; -approches pédagogiques ; -contenus et dispositions institutionnelles	-guide langage CI ; -guide langage CP ; -pour lire et pour écrire CI ; -pour lire et pour écrire CP
Activités Pratiques et Productives et économie familiale			
Evaluation	-Initier les stagiaires à la définition des concepts clefs des méthodes d'évaluation ; -Former les stagiaires aux différentes méthodes d'évaluation ; -Initier les stagiaires à l'évaluation d'un cours d'apprentissage	-Les méthodes d'enseignement ; -Le type d'enseignement selon le niveau de la classe ; -Exercices d'application ; -Apprentissage à des méthodes de docimologie	Dictionnaire de langue et dictionnaire d'évaluation

Education physique et sportive (EPS)	-objectifs socioculturels (EPS traditionnelles et modernes) ; -objectifs biologiques préventifs et curatifs ; -objectifs éducatifs : amélioration de la motricité, de l'aspect affectif, cognitif, aspects de complémentarité avec les autres disciplines comme les mathématiques	-les jeux athlétiques ; -les jeux collectifs ; -les jeux d'opposition et de coopération ; -les jeux d'expression corporelle ; -les jeux d'orientation ;	-recueil des jeux en APS pour le CI et CP
--------------------------------------	---	---	---

De 1978 à 1988, trois approches de formation ont été expérimentées.

En 1978, une formation d'une durée de 9 mois a été organisée pour 11 enseignants au Centre de formation des cadres de l'alphabétisation (CFCA). A l'issue de cette formation, les enseignants ont bénéficié d'un changement de grade : d'instituteurs adjoints, ils sont passés instituteurs.

La formation comporte des cours théoriques et des stages pratiques dans les écoles expérimentales.

De 1979 à 1988, environ 180 enseignants ayant cinq (5) à six (6) ans d'expérience d'enseignement dans les écoles unilingues en français sont formés. La durée de la formation est de 3 mois :

- un (1) mois de pratique dans les écoles expérimentales ;
- deux (2) mois de cours théoriques à l' INDRAP et au SP-CNRE/ PS sur la linguistique appliquée, la méthodologie générale de l'enseignement bilingue, la pédagogie des disciplines et l'utilisation des nouveaux supports et de la nouvelle terminologie.

La troisième approche s'intéresse au suivi des enseignants dans les écoles :

- le suivi de proximité assuré par les directeurs d'écoles et les conseillers pédagogiques ;
- les missions de supervision et d'animation pédagogique assurées par les équipes des formateurs des formateurs.

- Pendant les grandes vacances des rencontres de perfectionnement ou de recyclage sont organisées à l'intention des enseignants des écoles expérimentales.

Outre ces formations et sessions de recyclage, les enseignants des écoles d'un rayon de cinq (5) km organisent des journées pédagogiques.

Dans le cadre de l'enseignement à distance, des émissions spécifiques sont diffusées par la « Voix de l'Enseignement » en direction des enseignants des écoles expérimentales bilingues.

### **Le manuel scolaire**

Au début de l'expérimentation, l'enseignement bilingue devait faire face à un problème majeur, celui de l'inexistence du matériel didactique et particulièrement du manuel. Face à cet enjeu différentes stratégies ont été développées :

- mise au point d'une méthodologie intégrative, fondée sur l'intégration de l'école au milieu, la participation active de l'apprenant à tous les niveaux du processus de l'apprentissage, l'intégration des disciplines, et la production collective de textes exploités comme supports dans les différentes disciplines, particulièrement en lecture. Les différents textes sont affichés aux murs des salles de classe ou compilés, dans le but soit de stimuler les élèves à écrire, soit pour une exploitation pédagogique ultérieure. Il faut également signaler le journal de l'école produit par les élèves.
- collecte et transcription de textes oraux, en vue de l'élaboration de livres de lecture : Il a été constitué une banque de données des textes de tradition orale qui a permis d'élaborer les premiers manuels de lecture en trois tomes dans chacune des 5 langues nationales jusque là utilisées dans l'enseignement bilingue. Chaque tome a été imprimé en 3 000 exemplaires pour servir les besoins du moment et constituer un stock en prévision des nouvelles créations. Ces livres ont été conçus avec un rudiment d'appareil pédagogique intégré.

Cet essai a encouragé l'UNESCO en 1985, et la Banque mondiale, dans le cadre du PROSEF, en 1990, à organiser les premières formations en élaboration de manuels scolaires à l'intention des cadres nigériens. Malgré ces formations les bénéficiaires étaient confrontés à trois types de problèmes, à savoir:

- Quels contenus et quelle pédagogie ? Quelles compétences développer chez l'enfant à tel ou tel niveau ?
- Quel type de support élaborer au moins pour les premiers niveaux (guides ? livres de l'élève ?)
- Avec quels outils linguistiques : Quelle variante dialectale ? Quel niveau de langue ? Quelle terminologie ? etc.

En matière de terminologie, l'un des objectifs est d'harmoniser les usages pour toutes les écoles utilisant la même langue. Généralement, la terminologie encouragée est celle qui a fait l'objet d'un consensus au cours d'un atelier national sur la question.

Face à ces questions qui sont souvent d'ordre méthodologique, la fondation allemande pour le développement international (DES) a apporté son appui technique et financier dans le cadre d'un système de formation-action en édition pour les pays suivants de la sous-région : Niger, Mali, Burkina Faso. Un de livre de lecture pour le niveau II a été produit et publié.

Présentement, la production du livre scolaire est orientée sur deux axes :

- le renforcement des capacités éditoriales nationales en vue d'un développement significatif de l'environnement lettré sur l'ensemble du territoire national ;
- la mise en œuvre des programmes spécifiques d'édition au niveau de l'INDRAP, de la DREPLN et du 2PEB pour l'édition de livres et guides en mathématiques, de dictionnaires pédagogiques et de dictionnaires orthographiques de référence.

Enfin en rapport avec le contexte régional, le Niger a généralement été présent aux différentes rencontres régionales et internationales sur les questions linguistiques. Le Niger a également participé à différents projets et programmes linguistiques développés avec

certains partenaires internationaux tels que l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), l'UNESCO, le BRENDA, la GTZ, etc. dont les expériences en matière de coopération linguistique à l'école ont été largement mises à profit pour un développement institutionnel favorable à l'éclosion de la nouvelle école bilingue. A titre d'exemple, les projets de coopération linguistique des années 1980 initiés par l'ACCT, (DIMO, LEXIS, DELAN, etc.) ont permis l'élaboration d'un dictionnaire monolingue en zarma et d'un dictionnaire bilingue dans la même langue. L'UNESCO par ailleurs a financé la coproduction de textes de lecture en hausa et en fulfulde pour les pays de la sous région ouest-africaine.

## **Stratégies législatives**

La législation linguistique est une préoccupation récente au Niger. Au cours des deux premières décennies qui ont suivi l'indépendance, seul le service de l'alphabétisation traitait des questions de langues, essentiellement dans leurs aspects pratiques. Ainsi, en rapport avec le besoin de produire des supports de lecture pour les adultes en alphabétisation, le ministère de l'Éducation a pris en 1967 un arrêté fixant les alphabets des langues Fulfulde, Hausa, Kanuri, Tamajaq et Zarma (arrêté n° 017/MEN/ALPHA du 27 avril 1967).

Depuis, le champ de recours aux langues nationales s'est élargi, avec des réponses souvent limitées en direction des demandeurs que sont les structures d'éducation et de formation, les médias en général, la communication dans le secteur de la santé, de la justice, de la vulgarisation agricole, etc. En effet, dans le courant des années 70 ont été créées l'essentiel des structures d'aménagement des langues au Niger :

- le département de linguistique à l'université de Niamey ;
- le Centre de formation des cadres de l'alphabétisation (CFCA) ;
- le Service de langues nationales à l'INDRAP ;
- le Groupe d'étude pour la promotion des langues nationales (GEPLN) ;

- le Secrétariat permanent de la Commission nationale pour la réforme de l'enseignement (SPCNRE) ; etc.

Forte des réalisations et acquis pratiques de ces structures et des dispositions de la Charte nationale de 1988, la constitution de 1989, stipule à son article 6 : « *Les langues nationales sont : l'arabe, le fulfulde, le gulmancema, le hausa, le kanuri, le songaï-zarma, le tamajaq et le tubu. La langue officielle est le français* ».

La Conférence nationale souveraine prit le second acte officiel reconnaissant et en accordant un statut national à dix langues : l'Arabe, le Fulfulde, l'Haussa, le Buduma, le Gulmancema, le Kanuri, le Sonai-zarma, le Tamajaq, le Tasawaq et le Tubu. (cf. Acte n°23 de la Conférence nationale souveraine).

Faisant suite à cet Acte, la constitution de 1992 stipule en son article 3 que « *toutes les Communautés composant la Nation nigérienne jouissent de la liberté d'utiliser leurs langues en respectant celles des autres. La loi fixe les modalités de promotion et d'officialisation des langues nationales. La langue officielle est le français* ». La constitution de 1999, stipule quant à elle :

« *Toutes les Communautés composant la Nation nigérienne jouissent de la liberté d'utiliser leurs langues en respectant celles des autres. Ces langues ont en toute égalité le statut de langues nationales. La loi fixe les modalités de leur promotion et de leur développement. La langue officielle est le français.* »

Il ressort de toutes ces dispositions que la constitutionnalité des langues nationales est certes un fait, mais l'autre aspect, le plus significatif, est la dimension bilingue de cette constitutionnalité, qui reconnaît au français le statut de langue officielle. Dès lors, l'école ne peut que s'en inspirer. C'est ainsi que la loi 98-12 du 1er juin 1998 portant orientation du système éducatif nigérien stipule en son article 10 que : « *les langues d'enseignement sont le français et les langues nationales. D'autres langues interviennent comme disciplines d'enseignement dans les établissements scolaires et universitaires* ». La même loi 98-12 consacre aux langues maternelles ou premières le statut de langues d'enseignement au cycle de base 1 et le français

matière d'enseignement dans ce cycle (cf. article 19).

Cette disposition, qui formalise pour la première fois l'utilisation des langues nationales à l'école met naturellement en place une nouvelle école bilingue, expérimentant un modèle d'enseignement différent de celui de 1972. Mais la nouvelle école bilingue ne saurait atteindre ses objectifs en dehors d'un environnement national et régional favorable.

En rapport avec le contexte national, et en référence à la constitution de 1999, la loi 2001-037 du 31 décembre 2001, a été promulguée. Cette loi, qui fixe les principes et modalités de promotion et de développement des langues nationales, offre un cadre adéquat de valorisation linguistique dans différents secteurs, condition nécessaire au développement d'un bilinguisme promotionnel, équilibré et additif à l'école : l'utilisation optimale des langues nationales, par les médias, le partenariat en développement et les grandes écoles va créer un environnement très favorable à la promotion et au développement des langues nationales. Cette situation aura pour incidence une nouvelle perception de la langue et de sa pratique à l'école avec pour effet chez l'enfant, une meilleure appréhension des contenus des enseignements aussi bien dans sa langue maternelle qu'en français.

## **Stratégies externes**

Ces stratégies concernent les infrastructures, les équipements, les manuels, les fournitures, les charges salariales et le financement. Pour faire face aux dépenses de ces différents volets, l'Etat a une politique en la matière. Dans le cadre du budget d'investissement (BI) et de fonctionnement, une enveloppe est prévue.

Aussi des partenaires au développement sont sollicités pour apporter leur appui financier. On citerait le projet Niger/U.S.A.I.D, phase I et II qui a financé l'élaboration de premiers manuels de lecture en 5 langues nationales (1980-1983), des guides du maître et le cahier de mathématiques de l'élève pour les deux premières années.

Cependant la loi 98-12 a opté pour le partage des charges entre

l'Etat, les collectivités, les familles et toutes personnes physiques ou morales tel que stipulé par l'article 60 de la loi portant orientation du système éducatif : « *Le financement de l'enseignement et la formation dans les établissements publics sont assurés par l'Etat, les collectivités, les familles et toutes les autres personnes physiques ou morales* ».

Les modalités d'intervention de chaque partenaire sont définies par voie réglementaire.

La répartition des charges est la suivante :

- Etat : infrastructures, équipements manuels et fournitures, formation des formateurs, charges salariales, recherche, logistique, bourses ;
- Collectivités : infrastructures, équipements fournitures, charges salariales, bourse, maintenance, électricité, eau, téléphone ;
- Familles : fournitures, entretien des écoles ;
- Partenaires au développement : infrastructures, équipements formation des formateurs, bourse, recherche, logistique ;
- Entreprises : formation, recherche, bourses, apprentissage et perfectionnement professionnel ;
- Autres : personnes physiques ou morales : don et legs.

## **Stratégies d'évaluation**

Les structures qui veillent à l'expérimentation de l'enseignement bilingue mis en place depuis 1973 ont trouvé la nécessité d'évaluer cet enseignement afin de prouver sa fiabilité. Dans le cas d'espèce, il y a eu trois types d'approches :

- *une approche interne* : illustrée par les évaluations de 1982 et 1998 menées par des équipes pluridisciplinaires. Dans le cas de celle de 1998, l'équipe a bénéficié de l'appui financier de la GTZ par le biais du Projet Education de Base / Promotion de l'Enseignement Bilingue (2 PEB.)
- *une approche externe* qui a fait appel à une expertise extérieure. Il s'agit de l'évaluation de 1985, pour laquelle le Niger a sollicité l'expertise de l'UNESCO pour avoir un point de vue extérieur

sur l'enseignement en langues nationales et les apprentissages scolaires.

- *une approche recherche*, à travers l'évaluation de 1987, réalisée dans le cadre des activités du département de psychologie de l'Université de Niamey sur des aspects précis. Il s'agit des tests d'intelligence portant sur l'acquisition des notions de conservation des perles, de liquide, de substance, de poids et de volume.

Dans les trois cas, l'objectif était de faire une étude comparative des acquis scolaires dans les deux systèmes. Les résultats des évaluations sont décrits dans le chapitre suivant.



# 7. Résultats obtenus

L'effort de mobilisation pour l'implantation de l'enseignement bilingue a permis d'atteindre, au terme de près de trois décennies (1972-1998), les résultats suivants :

## **En matière de recherche linguistique et pédagogique**

- Cinq des dix langues nationales ont fait l'objet de description pour leur permettre d'accéder à leur nouvelle fonction de langue d'enseignement ; il s'agit du Fulfulde, du Hausa, du Kanuri, du Songai-zarma et du Tamajaq.
- Plusieurs thèses de doctorat et mémoires de maîtrise ainsi que des travaux de vulgarisation ont été réalisés dans ces langues. (cf. Hamidil, 1996).
- Des lexiques spécialisés, des grammaires de référence et des grammaires pédagogiques, ainsi que des livres de lecture et de calcul ont été élaborés dans ces langues. Trois collections de livres de lecture et deux dictionnaires de langues sont déjà publiés ; dix autres dictionnaires (cinq dictionnaires orthographiques de référence et cinq dictionnaires pédagogiques) sont en élaboration, et des livres de mathématiques de première et deuxième année sont en instance d'être publiés.
- Une méthodologie de l'Etude du Milieu (approche intégrative) a été mise au point et sert de cadre pédagogique de conduite de l'enseignement/apprentissage et plusieurs guides et documents sont disponibles. Des programmes spécifiques à l'enseignement bilingue ont pour la première fois été adoptés en 1988.

## **En matière de fréquentation scolaire et de disponibilité du personnel enseignant**

- Au cours de cette période, près de 30 000 élèves ont suivi un cursus bilingue dans ces écoles, encadrés par quelques 422 enseignants formés dans la nouvelle méthodologie de l'ensei-

gnement. Les résultats d'évaluation de fin de cycle ont été des plus satisfaisants (voir point 6 : évaluation de la qualité). L'expérience a couvert l'ensemble du territoire national avec 42 écoles implantées diversement en milieu rural et urbain.

- L'attitude des parents a généralement été réceptive. Selon le rapport de l'évaluation de l'UNESCO de 1985, il ressort ce qui suit : « *l'aspect le plus important de la nouvelle école, ce sont les activités pratiques et productives. Ces activités permettront aux enfants de se débrouiller* ».
- Un autre aspect souvent souligné, est la capacité des enfants des écoles expérimentales à mieux s'intégrer dans la vie active ; ensuite ces élèves sont plus responsables et font preuve d'auto-discipline (Raymaekers Erik et al, 1985).
- L'évaluation de 1998 souligne quant à elle que les caractéristiques et avantages de l'approche des écoles expérimentales ont eu une influence sur l'attitude des parents comme exprimées dans le tableau suivant.

**Tableau 7.1.**

Item	EE	ET	Signif.
Résultats scolaires pires qu'en écoles traditionnelles	- 0.31	0.54	0.000
Ecoles en LN offrent un enseignement au rabais	- 0.81	- 0.23	0.001
LN déjà maîtrisées par les enfants, pas la peine de les enseigner	- 1.37	- 0.84	0.001
L N à l'école amène des problèmes de discipline	-1.08	- 0.55	0.003
LN à l'école facilite la compréhension de la leçon	1.78	1.47	0.004
Au lieu des LN, utiliser l'arabe pour pouvoir lire le Coran	- 0.24	0.26	0.008
L'enfant apprend beaucoup plus facilement en LN	1.77	1.49	0.010
Enfants peuvent commencer en français « type d'école »	- 0.09	0.42	0.010
Inutile, manque de matériel de lecture	- 1.19	- 0.85	0.018
Expression de souveraineté nationale	1.75	1.50	0.018
L'enfant apprend à apprécier sa culture	1.84	1.63	0.023
Favorise le développement d'une personnalité équilibrée	1.76	1.52	0.024
LN à l'école permet aux enfants de s'exprimer librement	1.81	1.60	0.026
LN à l'école trop difficile pour le maître	- 0.54	- 0.18	0.028
Aucun pays ne se développe dans une langue étrangère	1.08	0.70	0.032
LN à l'école stimule l'éveil de l'enfant	1.76	1.54	0.049
Plus on consacre du temps au français, plus vite on l'apprend	0.82	1.11	0.053
LN à l'école stimule le développement des LN	1.70	1.49	0.060
LN à l'école gêne ouverture au monde	- 1.06	- 0.73	0.065
Enseigner en LN va au détriment du français	- 0.54	- 0.24	0.069

Trop cher	0.03	0.23	0.238
LN à l'école met en péril l'appui de la France	0.17	0.38	0.247
LN rapprochent l'enfant de son milieu	1.81	1.74	0.423
Péril pour l'unité nationale	- 0.59	- 0.45	0.455
LN à l'école complique l'apprentissage du français	- 0.46	- 0.35	0.512
Enseignement en LN réduit déchets scolaires	1.04	0.96	0.592
On a besoin du français pour obtenir un emploi	0.62	0.52	0.614
Ln à l'école favorable à la réussite des filles	0.97	0.93	0.784

## **En matière de politique et législation linguistiques**

Un plan d'harmonisation des usages linguistiques a été élaboré et des textes d'harmonisation des orthographe des langues ci-haut citées ont été adoptés. Une loi contenant les principes et modalités d'utilisation des langues nationales dans l'enseignement a été promulguée et un plan d'expansion de l'enseignement bilingue élaboré.



## 8. Evaluation de la qualité

L'enseignement bilingue a été un choix face à la crise identitaire de l'école en place. Pour conforter les convictions ou dissiper les réticences, le ministère de l'éducation a besoin de s'assurer de la performance de l'école expérimentale bilingue comparée à l'école unilingue en langue française. C'est pourquoi, au cours des deux phases de l'expérimentation, plusieurs évaluations ont été diligentées en vue d'apprécier les résultats obtenus.

La première phase de l'enseignement bilingue s'étend de 1972 à 1998, date de la promulgation de la loi 98-12. L'expérimentation a porté sur un modèle d'utilisation alternée de deux langues comme suit :

- *de la première à la quatrième année*, la langue maternelle est la langue d'enseignement et le français est matière d'enseignement à partir du 3ème trimestre de la première année ;
- *à partir de la cinquième année*, la langue maternelle devient matière d'enseignement, et le français langue d'enseignement.

Les évaluations successives de 1982, 1985, 1987 et 1998 sont parties du principe que l'école bilingue prend le contre-pied de l'image négative de l'école unilingue au double plan de son acceptation mitigée et de ses rendements internes et externes.

### L'évaluation de 1982

Elle a été réalisée par une équipe nationale, qui, sur la base d'une batterie de tests, a comparé des résultats de l'école expérimentale de Zinder avec ceux de deux écoles traditionnelles de la même ville. Les élèves de l'école expérimentale présentaient à tout point de vue des performances meilleures que celles des écoles unilingues en français. Un film a été réalisé dans le cadre de cette évaluation, montrant par ailleurs la différence de comportement ou d'attitude des élèves et des maîtres dans les deux systèmes.

## **L'évaluation de 1985**

Elle a été conduite par une équipe d'experts de l'UNESCO selon les termes de référence ci-après :

- Faire une étude comparative du projet initial de la réforme de l'enseignement et son expérimentation ;
- Etudier la mise en œuvre de l'expérimentation et faire le points des résultats obtenus ;
- Conclure à l'applicabilité ou non du projet initial en tenant compte des résultats obtenus, de l'environnement économique et social du pays et élaborer des recommandations quant à la réforme entreprise.

### **Les rubriques à évaluer**

#### **a/ pouvoir poursuivre ses études dans l'enseignement secondaire**

- le niveau de compréhension des élèves des classes expérimentales est au moins équivalent à celui des classes traditionnelles, après seulement 4 ans de français, mais avec en plus la maîtrise d'une langue nationale ;
- l'origine sociale des élèves n'a pas constitué un obstacle à la réussite scolaire ;
- la réussite au CFEPD en français est toujours supérieure à la moyenne nationale : 60 à 75% contre 20 à 25% pour la période de 1980 à 1985 ;
- le taux de redoublement varie entre 2 et 3% dans l'enseignement expérimental, alors qu'il varie entre 18 (au CP) et 38,3%(CM2) dans les écoles traditionnelles ;
- Il est aussi apparu que les abandons sont nettement moins importants dans les écoles expérimentales où l'environnement des apprentissages est moins contraignant que dans les écoles traditionnelles : les relations élève/maître sont plus naturelles donc plus favorables aux apprentissages dans le premier cas, et la langue d'apprentissage est un facteur important de cette amélioration.

Ces données indiquent que l'avenir de cette nouvelle école peut être envisagé sérieusement.

## **b/ être initié à la vie socio-économique du pays**

Une attention particulière a été accordée à cet objectif qui revêt une importance capitale. En effet, les possibilités d'emploi limitées dans les secteurs structurés ont conduit à orienter la formation vers la création d'emplois et de production autonomes et endogènes.

Dans les écoles expérimentales la pratique en la matière a été de privilégier les activités les moins commerciales au détriment d'autres plus rentables. Ces activités de type conventionnel visent avant tout l'acquisition par l'enfant d'une dextérité et plus généralement d'une habileté manuelle. Elles permettent aussi le contact avec la matière et favorisent l'éveil du goût pour le travail.

L'évaluation a cependant fait ressortir que les conditions de réalisation de cet objectif ne sont pas satisfaisantes. En effet, on relève :

- au plan économique et à l'échelle nationale, l'idée des activités pratiques et productives (APP) dans le système éducatif ne transparaît dans aucun plan de développement, malgré le rôle que ces activités pourraient jouer dans la promotion de l'artisanat au Niger ;
- au plan pédagogique, l'optimisation de la qualité de l'enseignement intégrant les APP est toujours restée un objectif à atteindre. On constate notamment la valeur pédagogique discutable de certaines APP conventionnelles ; la méconnaissance pédagogique de l'essence même des APP comme vecteur à la fois d'apprentissage et de développement économique ; l'insuffisance des supports pédagogiques et de la formation des formateurs.

## **c/ être alphabétisé en langue nationale et en français**

Les évaluateurs n'ont pas explicitement répondu à cette question ; cependant le commentaire suivant montre que les enfants sont alphabétisés en langues nationales et en français :

*« la méthodologie est centrée sur l'étude du milieu ; les textes de lecture sont élaborés à partir d'une recherche dans le milieu culturel auquel les élèves appartiennent les textes sont ensuite structurés par les élèves sous l'orientation du maître. Les élèves apprennent à lire dans les textes élaborés en classe*

*et non dans un manuel de lecture.*

*Quand on demande l'avis des maîtres, ils soulignent que les enfants ont plus de facilité à s'exprimer, à apprendre à lire et à écrire, ils sont plus critiques et plus créatifs que les autres enfants d'âge et de niveau de scolarité équivalent. En ce qui concerne les difficultés d'apprentissage, les maîtres ont remarqué qu'au moment du remplacement de la langue maternelle par le français, les problèmes les plus fréquents se situent au niveau de l'écriture, de la prononciation et de compréhension du français » (Salonilde, 1985).*

Par ailleurs Raymaekers (1985) précise

*« L'enfant alphabétisé en langue nationale à partir du CE1 voit diminuer progressivement l'importance de celle-ci et donc les résultats de ses efforts en faveur du français. De plus, le concours d'admission à l'enseignement secondaire ne porte pas sur les langues nationales ».*

#### **d/ Difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de l'expérimentation**

Les évaluateurs se sont surtout penchés sur des difficultés d'ordre institutionnel telles que :

- les acquisitions en langues nationales et en activités pratiques et productives (APP) ne sont pas sanctionnées par les examens au CFEPD ;
- le cycle de 9 ans préconisé par le projet de réforme de 1975 n'a pas encore été mis en application ;
- les maîtres des classes expérimentales sont insuffisamment formés à la gestion ;
- le manque de structures d'accueil pour les élèves issus des cours moyens.

Dans leurs recommandations, les consultants de l'UNESCO, après avoir dégagé des points forts, des points à renforcer et des goulots d'étranglement, ont encouragé la poursuite de l'action engagée et même son expansion.

## L'évaluation de 1987

Il s'agit d'une étude de l'influence de trois systèmes d'enseignement (traditionnel, expérimental, medersas) sur le développement de l'intelligence chez les enfants nigériens. Partant des théories de Piaget, l'auteur de l'étude, M. Ismaël Yenikoye, enseignant chercheur à l'Université Abdou Moumouni de Niamey a démontré que les sujets des écoles expérimentales âgés de 7 à 12 ans, réussissent nettement mieux que ceux des medersa et des écoles traditionnelles aux tests d'intelligence qu'il leur a appliqués sur les notions de conservation. Ces résultats confortent l'hypothèse du rôle positif de l'enseignement/apprentissage dans la culture de la fonction cognitive de la langue chez l'apprenant.

## L'évaluation de 1998

Suite aux résultats ci-dessus présentés, le ministère de l'Education nationale, avec l'appui de la coopération allemande, a procédé en 1998 à une évaluation comparative de l'enseignement expérimental bilingue à partir de 18 Ecoles Expérimentales (EE) et 18 Ecoles Traditionnelles (ET). Les tests sur les habiletés cognitives libellés en français et en langues nationales ont été administrés à l'ensemble des élèves des deux systèmes au nombre de 1664. Les performances à ce niveau apparaissent dans le *Tableau 8.1* (page 52) qui nous montre que :

- Les performances en lecture dans le système expérimental sont meilleures que dans les écoles traditionnelles dans toutes les classes, même quand il s'agit de textes en français.
- Au CE2, les élèves des ET lisent les LN comme ils lisent le français.
- Les totaux en mathématiques sont, dans les deux types d'école, toujours plus élevés pour la version du test en langue nationale. Puisque les deux versions des tests (en français et en LN) sont identiques, ceci montre l'effet de la langue qui, dans ce cas, amène une sous-estimation systématique des compétences existantes en mathématiques.
- Les moyennes des écoles expérimentales en mathématiques sont

les plus élevées dans chacune des trois classes. Ceci montre que les élèves apprennent mieux dans les EE.

- De manière générale, les différences sont plus prononcées au CE2 ; il y a moins d'influence du système bilingue au CM2.

**Taleau 8.1.**

Version du test	Matière	Niveau	EE	ET
En français	Langage (total)	CE2	6.8	5.6
	Langage (total)	CM1	10.1	9.4
		CM2	12.8	14.0
En langue nationale		CE2	14.2	5.2
	Langage (total)	CM1	13.3	7
		CM2	14.7	9.9
En français		CE2	4.8	2.7
		CM1	5.7	4.5
		CM2	6.4	6
En langue nationale	S/Total Lecture	CE2	5.9	2.6
		CM1	6.2	3.3
		CM2	6.3	4.0
En français	Mathématiques	CE2	5.7	5.8
En langue nationale		CE2	7.8	7.0
En français		CM1	6.8	8.5
En langue nationale		CM1	9.8	9.2
En français		CM2	2.9	2.9
En langue nationale		CM2	4.3	3.5

## 9. Financements et coûts

L'enseignement bilingue au Niger a évolué sous l'apport de deux types de financement : le financement interne par l'Etat à travers le budget national et le financement externe assuré par certains partenaires au développement dans le cadre de leur coopération avec les structures et institutions nationales.

### Le financement interne dans le cadre du budget national

Au cours des vingt dernières années, le tableau suivant montre que la part du budget de l'éducation a varié entre 20 et 12% du budget national.

**Tableau 9.1. Part du budget et de l'éducation dans le budget**

	1980	1990	1991	1992	1993	1994	1995
Budget éducation		17.916	20 354	25 075	17 851	24 376	26 776
Budget national		115 176	109 610	125 900	121 600	166 800	163 718
% budget éducation/ budget national		15,56%	18,57%	19,92%	14,68%	14,61%	16,35%

	1996	1997	1998	1999	2000
Budget éducation	26 387	24 848	25 037	25 756	26 435
Budget national	173 942	194 405	204 031	205 909	217 282
%budget éducation /budget national	15,17%	12,78%	12,27%	12,51%	12,16%

Source : DAF/MEBA

Environ 80 % de ce budget sont destinés aux salaires du personnel, 16 % aux fournitures et matériels pédagogiques et 16 % aux frais de fonctionnement. Les infrastructures ont une part moindre dans le cadre du budget des investissements dans la mesure où elles présentent un intérêt pour les partenaires au développement.

Il ressort de ce premier aspect que les charges salariales du personnel

enseignant bilingue comme celles du matériel pédagogique et des infrastructures relèvent essentiellement de l'effort interne de l'Etat. Les 252 enseignants de l'enseignement bilingue ne représentent qu'une proportion infime de l'ensemble du personnel enseignant en exercice (2,1 % des 12 000 enseignants). Dans le matériel pédagogique, il faut distinguer les fournitures ordinaires qui sont communes avec les écoles unilingues en place. Les activités de recherche linguistique et pédagogique, de production de supports pédagogiques, de formation du personnel enseignant et de suivi évaluation sont conduites par le SP-CNRE, l'INDRAP et le département de linguistique de l'université de Niamey.

## **Le financement externe dans le cadre de la coopération internationale**

Ce volet concerne la recherche linguistique, la production du matériel pédagogique, la formation du personnel enseignant, le suivi-évaluation et l'encadrement de l'expérience qui relève des structures spécialisées du ministère en charge de l'éducation qui entretiennent des relations spécifiques de coopération avec certains partenaires.

Ainsi de 1979 à 1998, les secteurs d'activités suivants ont bénéficié des lignes de financement des coopérations bi ou multilatérales suivantes :

- La formation du personnel enseignant a été financé par l'USAID, le PNUD et l'UNESCO, la coopération suisse dans le cadre du CFCA, la SNV, la coopération allemande et l'UNICEF.
- La production des supports pédagogiques a été appuyée par l'USAID, le PNUD-UNESCO, le FED, la Banque Mondiale, la GTZ et la DSE.
- La recherche pédagogique et linguistique a bénéficié du financement de l'USAID, du CELHTO/OUA, de la coopération suisse, de l'ACCT, de la Société internationale de linguistique, et de la GTZ.
- A ces interventions spécifiques, il faut ajouter les projets régionaux de coopération linguistique financés par l'UNESCO ou par l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT).

- Les activités de suivi-évaluation ont été assurées grâce au budget national et aux interventions de l'UNESCO et de la GTZ.
- La formation du personnel enseignant et la production des supports pédagogiques occupent les premières places dans les interventions des partenaires extérieurs.

## L'analyse des coûts

Les coûts seront analysés selon une approche générale et selon les charges additionnelles.

### Approche générale des coûts

Il n'est pas tout à fait aisé, dans le cadre de la présente étude, de disposer de toutes les données en rapport avec le financement des trois décennies de l'enseignement bilingue au Niger. Toutefois nous avons tenté de décrire les intrants annuels entrant en ligne de compte dans le fonctionnement d'une classe moyenne.

Il s'agit notamment du salaire annuel de l'enseignant, du coût du matériel pédagogique commun, des livres et fournitures des élèves, du service d'entretien de la classe et des frais afférents à l'interaction école-communauté dans le cadre de la méthodologie intégrative.

**Tableau 9.2. Coûts moyens avec un enseignant à mi-carrière et une classe de 35 élèves**

	Salaire enseignant A ou B	Matériel pédagogique commun compendium métrique ; craie ; guides du maître	Livres et fournitures de l'élève	Entretien et interaction écoles et communauté	Infrastructure et équipement + amortissement	Total coût annuel
1ère année A	86 000 x 12 = 1 032 000 f	15 000 f + 10 000 f + 10 000 f = 25 000 f	2000 f + 5000 f = 7 000 f			(1 032 000 F 25000): 35 élèves +7000 F = <b>37 200 F (+frais amortissement classe et équipement)</b>
1ère année B	122 000 x 12 = 1 464 000	25 000 f	7 000 f			(1464 000f + 25 000) : 35 élèves + 7000 f = <b>49 542 f (+ am.)</b>
2ème année A	1 032 000 f					<b>Idem qu'en 1ère année</b>

2 <sup>ème</sup> année B	1464 000					idem qu'en 1 <sup>ère</sup> année
3 <sup>ème</sup> année A	1032 000	27 000 f	10 000 f			1059000 : 35 él. : 35 él.) + 10000 = <b>40 257 f (+am.)</b>
3 <sup>ème</sup> année B	1464 000	27 000 f	10 000 f			(1491 000 : 35 él.) + 10 000 = <b>52 600 f (+ am.)</b>
4 <sup>ème</sup> année A	1032 000	27 000 f	10 000 f			idem
4 <sup>ème</sup> année B	1464 000	27 000 f	10 000 f			idem
5 <sup>ème</sup> année A	1032 000	35 000 F	15 000 f			(1067 000 : 35 él.) + 10 000 f = <b>45 485 f (+am.)</b>
6 <sup>ème</sup> année B	1464 000	35 000 F	15 000 F			(1499 000 F : 35 él.) + 15 000 F = <b>57 828 F (+am.)</b>

Il ressort de cet échantillon d'analyse que les coûts peuvent varier sensiblement selon trois paramètres :

- le grade de l'enseignant (institutrice/instituteur adjoint) et le degré d'utilisation de la méthodologie pour un même niveau ;
- l'importance quantitative notamment du matériel pédagogique commun et individuel pour chaque élève selon le niveau (de la 1<sup>ère</sup> à la 6<sup>ème</sup> année).

Sur ce deuxième point, il faut préciser que lorsque le matériel pédagogique est localement produit, le coût est moins élevé que lorsqu'il s'agit de matériel importé. Mais ce gain est par ailleurs minimisé dans la mesure où le transfert pédagogique de L1 à L2 implique une duplication de certains livres chez l'élève.

Les coûts d'entretien et d'amortissement des infrastructures n'entrent pas ici en ligne de compte dans la mesure où ils doivent être sensiblement les mêmes que pour les écoles unilingues en français.

D'autre part, lorsqu'on analyse les résultats des évaluations des deux systèmes, celle menée par le ministère en 1992 et celle menée par Salonilde Ferrera Maria en 1985, en ce qui concerne leur rendement interne, à savoir l'admission en classe supérieure, les redoublements et les exclusions, on aboutit aux constats suivants :

Les moyennes des taux de promotion, de redoublement et d'abandon sont respectivement les suivantes :

**Tableau 9.3. Taux de promotion, de redoublement et d'abandon dans les EE et les ET**

	Promotion	Redoublement	Abandon
Ecoles expérimentales	99%	1%	0%
Ecoles traditionnelles	75,39%	15,98%	8,63%

Partant de ce constat et pour les tableaux comparatifs des coûts jusqu'au CM, on peut préciser que les abandons sont des pertes directes des investissements jusque là consenti pour chaque élève et les redoublement en constituent des charges ou des dépenses additionnelles. Dans les deux cas, le redoublement et l'exclusion grèvent le coût unitaire du système traditionnel alors que le coût unitaire du système expérimental reste stable.

Le *Tableau 9.3* présente le rendement interne des deux systèmes pour l'année 1984. Le *Tableau 9.4* présente, entre 1980-81 et 1985-86, les mêmes indicateurs de performance uniquement pour les écoles expérimentales :

**Tableau 9.4. Taux de réussite, de redoublement et d'abandon des EE entre 1980-81 et 1985-86**

	Effectifs	Réussite	Redoublement	Abandon
80-81	129	125 97 %	3 2%	1 1%
81-82	205	197 96%	7 3%	1 1%
82-83	310 100%	306 98%	4 2%	0 0%
83-84	388	385 99%	3 1%	0 0%
85-86	466	451 96%	12 3%	0 1%

### Les charges additionnelles

L'enseignement en langues nationales a impliqué nécessairement des activités additionnelles de maîtrise des innovations qu'il contient. Il s'agit particulièrement du perfectionnement ou du recyclage du personnel enseignant expérimentateur qui a des effets additifs sur les coûts unitaires mais également sur la qualité de l'enseignement et les résultats atteints. Les coûts de sessions de perfectionnement comme ceux de l'encadrement et du suivi et évaluation des écoles ne doivent pas être perdus de vue dans l'appréciation générale des coûts de l'implantation de l'enseignement bilingue au Niger.



## 10. Constats et recommandations

De manière générale, l'analyse des résultats des différentes évaluations de l'enseignement bilingue au Niger nous autorise à soutenir objectivement que ce modèle permet d'améliorer significativement la qualité des apprentissages scolaires et conduit aux constats suivants :

- les potentialités de ce type d'enseignement ont résisté à l'épreuve des faits, malgré la faiblesse des moyens.
- les différentes évaluations ont montré que l'enfant a des facilités considérables d'apprentissage dans sa langue maternelle ;
- l'engagement politique matérialisé par l'élaboration de la Loi 98-12 portant orientation du système éducatif nigérien et de la Loi 2001-037 fixant les modalités de promotion et du développement des langues nationales ;
- l'intérêt manifesté par certains bailleurs de fonds à soutenir ce processus ;
- l'adhésion des populations à cet enseignement.

Malgré toutes ces performances, l'enseignement bilingue nécessite des stratégies nouvelles et mérite d'être consolidé par des mesures d'accompagnement. C'est pourquoi il serait souhaitable :

- de soutenir davantage la politique définie ;
- d'élaborer une politique du livre en rapport avec le privé ;
- de soutenir le processus de l'enseignement bilingue en contribuant à l'émergence d'une culture écrite dans les langues nationales par le biais de :
  - la production et la distribution des livres en quantité suffisante et de
  - la création d'un environnement institutionnel bilingue ;
- d'élaborer un plan réaliste pour le développement de l'enseignement bilingue qui doit intégrer :

- la programmation de la formation et le recyclage des enseignants ;
- la programmation de la recherche dans un cadre partenarial ;
- l'élaboration d'un plan de communication, à l'intention des cadres techniques, des enseignants, des élèves et leurs parents, et des autorités politiques, traditionnelles et académiques ;
- de poursuivre le processus d'élaboration des textes d'application de la Loi portant orientation du système éducatif ;
- de réhabiliter les coopératives, les activités pratiques et productives (APP) pour lier d'avantage l'école à la vie.

En rapport avec les vœux ci-dessus exprimés, il est souhaitable pour le Niger, de bénéficier d'appui additionnel pour conduire les recherches linguistiques et pédagogiques nécessaires à une amélioration substantielle de son programme d'enseignement bilingue.

# 11. Conclusion

L'expérience qui vient d'être décrite ne constitue que la première phase de l'histoire de l'enseignement bilingue au Niger. La seconde phase vient d'être entamée avec l'avènement de la loi 98-12 portant orientation du système éducatif nigérien.

Comme on peut le constater, il s'agissait d'une œuvre éducative qui a mobilisé beaucoup de ressources avant même la mise en place d'un quelconque dispositif institutionnel et législatif. Tout s'est passé comme si, l'aménagement de l'éducation est d'abord et avant tout une œuvre des seuls techniciens ou des structures en charge du fonctionnement pédagogique du système, avant de concerner l'Etat, seul responsable des politiques et orientations dans le secteur.

Il n'est donc pas étonnant, que cette phase de l'expérience nigérienne d'enseignement bilingue ait été à la fois une démarche complète et hésitante :

- Une démarche complète dans la mesure où elle a concerné l'essentiel des acteurs internes et externes de l'école : les élèves, le personnel enseignant, les gestionnaires du système, les communautés, et les partenaires au développement, chacun ayant exprimé ses appréciations en ce qui concerne la faisabilité et la fiabilité de ce modèle éducatif. Cette expérience a offert aux structures techniques de l'éducation du Niger l'opportunité de parfaire leur pratique pédagogique et de réaliser des avancées significatives dans des domaines tels que la planification de l'éducation, le développement des programmes, et l'édition du livre scolaire en langues nationales et en français ;
- Une expérience hésitante dans la mesure où malgré les dispositions pratiques en faveur de sa confirmation par exemple la mobilisation des ressources des différentes structures d'aménagement pédagogique et linguistique, les résultats des différentes évaluations, les mesures législatives et l'expansion restent en deçà des attentes.

En tout état de cause, comme l'a souligné le rapport de Raemaykers (1985), les écoles d'enseignement bilingue offrent la solution à adopter pour rendre l'éducation de base utile à l'effort de développement national.

# 12. Bibliographie<sup>3</sup>

## 1. Etudes sur l'expérience nigérienne

ADEA/Groupe de Travail Niger. 1999. *Etude prospective /Bilan de l'Education en Afrique : Contribution du Niger*. Rapport final. Paris : ADEA.

BARRETEAU Daniel, AMADOU ali Ibrahimia et HASSIMIOU Boureima. 1996. *Position des partenaires de l'école sur les systèmes éducatifs et le multilinguisme au Niger*, pp. 31-40 in : C. Juillard et L.-J. Calvet (Dir.). *Les politiques linguistiques, mythes et réalités.*- Paris et Montréal : AUPELF-UREF.

BARRETEAU Daniel et DAOUDA Ali (éd.). *Systèmes éducatifs et multilinguisme au Niger*, I. Résultats scolaires , Double flux.- Paris et Niamey : Orstom et Université Abdou Moumouni.

BENOIT Odile. 1992. *Les écoles expérimentales au Niger : Vingt ans déjà ou depuis seulement vingt ans ?* Paris :Université de la Sorbonne nouvelle-Paris III.

BERGMANN H. et YAHOUZA I. 1992. *Etude sectorielle sur l'éducation de base*. Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit GmnH, Division 411/Education et Sciences, Bildungsreport/Rapport pédagogique n° 55, Eschborn.

HAMIDIL Dabran. 1996. *Bibliographie des publications en langues nationales*. Mémoire de maîtrise. Niamey : Université Abdou Moumouni.

Journal Officiel de la République du Niger : 58ème année ; Numéro spécial 6 du 15 novembre 1991.

INNE Marcel.1975. *L'enseigne ment primaire au Niger*. (Polycopie). Niamey : Université Abdou Moumouni.

INNE Marcel, IBRAHIM Halilou et HAMIDOU Sékou. 1995. *Etude pour l'analyse, la formulation et la proposition d'une programmation d'activités pour une relance des écoles expérimentales et centres d'éducation de base non formelle*. Niamey : SNV-Niger (Organisation néerlandaise de coopération).

MALLAM GARBA Maman. 2004. *Education bilingue au Niger : entre convivialité et conflits linguistiques*, pp. 455-471 in : *Penser la francophonie*. Concepts, actions et outils linguistiques. Paris : Editions des archives contemporaines.

3. Bibliographie réorganisée et enrichie par le coordonnateur

- NIGER. 1975. *Séminaire National de Réflexion sur la Réforme de l'Enseignement*. Niamey : MEN.
- . 1981. *Séminaire sur l'élaboration du guide méthodologique de l'enseignement en langues nationales*. Niamey : INDRAP.
- . 1982. *Programmes et instructions officielles de 1949 applicables dans les écoles primaires*. Niamey : INDRAP.
- . 1985. *Guide méthodologique pour l'enseignement du français dans les écoles expérimentales*. Niamey : INDRAP.
- . 1989. Ordonnance n° 89-14 du 6 octobre 1989, portant promulgation de la Constitution. Journal Officiel de la République du Niger, 56ème année, Spécial 3 du 25 octobre 1989.
- . 1990a. Lexique spécialisé Mathématique 5 fasc. (français-fulfulde, français-haoussa, français-kanouri, français-tamajaq, français-zarma). Niamey : Ténéré et INDRAP. (2e édition).
- . 1990b. *Programmes de l'Enseignement du Premier Degré*. Niamey : MEDIS.
- . 1991. Acte N° 23/CN du 29 octobre 1991, portant institution de langues nationales.
- . ????? . Politique éducative (texte préparatoire).- Niamey : MEN.
- . 1993. Décret n°93-002 du 22 janvier 1993, portant promulgation de la constitution de la III e République. Journal Officiel de la République du Niger : 60ème année ; Spécial N°1 du 23 janvier 1993.
- . 1994a. Comité Technique créé par arrêté n°025/MENES/R/SP-CNRE/PS du 8 Février 1994. Niamey : MENESR/R.
- . 1994b. *Réforme de l'Enseignement : Synthèse des travaux des différents forum*. Rapport N°1. Niamey : MEN.
- . 1996a. Décret n° 96-159/PCSN du 21 mai 1996, portant promulgation de la Constitution adoptée par référendum le 12 mai 1996. Journal Officiel de la République du Niger, 63ème année, Spécial N°8 du 22 mai 1996.
- . 1996b. Comité ad hoc créé par arrêté n°192/MEN/MES/R du 3 Septembre 1996. Niamey : MEN/ MES/R.
- . 1998. Loi n° 98-12 du 1er juin 1998 portant orientation du système éducatif nigérien. Niamey : MEN.
- . 1999a. Décret n°99-320/PCRN du 09 août 1999 portant promulgation de la Constitution de la V e République. Journal Officiel de la République du Niger, 66ème année, Spécial N°10 du 9 août 1999.

- . 1999b. *Evaluation de l'école expérimentale : esquisse d'un bilan de 25 ans d'expérimentation de l'enseignement bilingue au Niger* . Niamey : MEN et GTZ.
- . 2001a. *Annuaire statistique de l'éducation*. Niamey : MEN-DEP.
- . 2001b. Loi no 2001-037 du 31 décembre 2001 fixant les modalités de promotion et de développement des langues nationales.
- . 2001c. *Programme d'études des Ecoles Normales*. Niamey : MEN.
- . 2002. *Les langues nationales à l'école primaire. Evaluation de l'école expérimentale*. Niamey : MEB-GTZ.
- PERRET et al. 1975. *Expérience de Zinder : dossier C1,C2,C5*. Niamey : MEN.
- RAYMAEKERS Erik et all. 1985. *Conclusions et recommandations de l'évaluation de la réforme et de son expérimentation en République du Niger*, 19 mai – 12 juin 1985.- Education et Développement, Recherches et études n°13. UFSAL – Brussel Vrijheidslaan, Belgium.
- SALONILDE FERRERA Maria. 1985. *Evaluation de l'expérimentation de la réforme de l'enseignement*. Rapport de mission de l'UNESCO auprès du Gouvernement de la République du Niger. Paris : Unesco.
- WOLFF Ekkehard. 1995. *La question des langues dans la démocratisation, l'alphabétisation et l'éducation de base : l'expérience du Niger*, pp. 339-383 in : A. Ouane (dir.). Vers une culture multilingue de l'éducation.- Hambourg : IUE.

## **2. Etudes sur l'éducation bilingue**

- ABDULAZIZ Mohammed Hassan. 1995. *Histoire de la politique linguistique en Afrique concernant le choix de la langue d'enseignement*, pp. 155-175 in : A. Ouane (dir.). Vers une culture multilingue de l'éducation. Hambourg : IUE.
- ADEA. 2005. *Les langues et l'éducation*. La lettre de l'ADEA, vol. 17 n°2
- ADEA-GTREP. 1997. *Langues d'instruction. Implications pour les politiques d'éducation en Afrique*. Paris et Ottawa : IIEP et CRDI.
- BURKINA FASO. 1994. *Les langues nationales dans les systèmes éducatifs du Burkina Faso*. Actes du colloque, 2-5 mars 1994. Ouagadougou : INA.
- BURUNDI. 1989. *L'enseignement des langues nationales et du français en Afrique francophone : expérience du Burundi*. Bujumbura : ANADIL.

- BURUNDI. 2003. *L'utilisation de la langue nationale comme langue d'enseignement et l'élaboration et la production des manuels*. Paris : ADEA.
- CAI, Inc. 1990. *Evaluation de l'expérimentation en langues nationales dans l'enseignement fondamental en République du Mali*. Washington : Agence des Etats Unis pour le Développement International.
- CAIRNS John C. 1987. *Experimental Mother Tongue literacy Program*. Cameroon. Hull? : CIDA?
- CLUVER August D. de V. 1996. *A futurist outlook on the languages of southern Africa*, pp. 173-204 in : *Vers un agenda linguistique : Regard futuriste sur les Nations unies/S. Léger*. Ottawa : Centre canadien des droits linguistiques. Université d'Ottawa.
- DIOP FAL Arame. 1995. *La question des langues dans l'alphabétisation et l'éducation de base au Sénégal*, pp. 385-412 in : A. Ouane. *Vers une culture multilingue de l'éducation*. Hambourg : IUE.
- DOUALAMOU Germain. 1980. *Langues guinéennes et éducation*. Paris : Unesco.
- DRAPEAU Lynn, DUMESTRE Gérard, MAAMOURI Mohamed et NYEMBWE Ntita. 1996. *Utilisation des langues nationales dans l'éducation de base dans les pays francophones du sud : bilan et perspectives*. Rapport au Directeur de l'Ecole internationale de Bordeaux. Paris : AIF (ACCT).
- EKWA Martin Bis Isal s.j. 1999. *Les trois saisons de l'éducation au Congo*. Congo-Afrique, 338. pp. 452-468.
- EWOUDOU Stella et RENAUD Patrick. 2004. *Actions sur les langues et les situations linguistiques*, pp. 395-412 in : *Penser la francophonie. Concepts, actions et outils linguistiques*. Paris : Editions des archives contemporaines.
- FOMBA Cheikh Oumar et alii. 2003. *La pédagogie convergente (PC) comme facteur d'amélioration de la qualité de l'éducation de base au Mali : analyse du développement de l'innovation et perspectives*. Paris : ADEA.
- FOURIE David J. 1997. *Educational language policy and the indigenous languages of Namibia*. International Journal of the Sociology of Language, 125.- pp. 29-42.
- FREY Claude 1993. *Trois langues et plusieurs normes pour une minorité grandissante de francophones au Burundi*, pp. 243-259 in : D. de Robillard et M. Beniamino (Dir.). *Le français dans l'espace francophone*, tome 1. Paris : Champion.
- HALAOUI Nazam. 2002. *Langues et éducation en Afrique Noire : situation actuelle et propositions d'aménagement*. Paris : ADEA.

- H Aidara Youssouf M. 2004. *Didactique des langues nationales en convergence avec la didactique des langues partenaires*, pp. 439-453 in : *Penser la francophonie. Concepts, actions et outils linguistiques*. Paris : Editions des archives contemporaines.
- ILBOUDO Paul T. 1994. *L'expérimentation d'une méthode d'apprentissage du français fondamental à des néoalphabètes à partir des acquis de l'alphabétisation*, pp. 86-92 in : *Les langues nationales dans les systèmes éducatifs au Burkina Faso : état des lieux et perspectives*. Ouagadougou : INA.
- ILBOUDO Paul T. 2003. *L'éducation bilingue au Burkina Faso*. Paris : ADEA.
- KAMWANGAMALU Nkonko M. 1997. *Multilingualism and Education Policy in Post-Apartheid South Africa*. *Language Problems & Language Planning*, 21-3.- pp. 234-253.
- MAURER Bruno. 2004. *De la pédagogie convergente à l'éducation bilingue : Généralisation des langues nationales au Mali et transformations du modèle de la pédagogie convergente*, pp. 425-438 in : *Penser la francophonie. Concepts, actions et outils linguistiques*. Paris : Editions des archives contemporaines.
- MAURITANIE. 1992. *La planification linguistique en Mauritanie*. Nouakchott : ILN.
- MBULAMOKO N.M. et alii. 1986. *Etat d'utilisation des langues nationales (ciluba, kikongo, kiswahili, lingala) dans l'enseignement primaire et secondaire au Zaïre*. Kinshasa : Institut pédagogique national.
- MBULALUKU André. 1997. *L'enseignement des et en langues nationales au Zaïre. Bilan d'une expérience*. *TRANEL*, 26.- pp. 15-32.
- NICOT-GUILLOREL Muriel. 2002. *Écritures et multilinguisme*. Paris : L'Harmattan.
- MARCHAND Jacques. 2000. *Les écoles communautaires – Mali, Sénégal, Togo*. Paris : Unesco-IIEP.
- NOYAU Colette. 2004. *Appropriation de la langue et construction des connaissances à l'école de base en situation multilingue : du diagnostic aux actions*, pp. 473-485 in : *Penser la francophonie. Concepts, actions et outils linguistiques*. Paris : Editions des archives contemporaines.
- NTAHOMBAYE Philippe. 1994. *Politique et aménagement linguistiques au Burundi*, pp. 517-528 in P. Martel et J. Maurais (Dir.). *Langues et sociétés en contact*. Tübingen : Max Niemeyer.
- OUANE Adama. 1995 (Dir.). *Vers une culture multilingue de l'éducation*. Hambourg : IUE.

- RWANDA. 1997. *Etude du secteur de l'éducation au Rwanda*. Kigali : Ministère de l'Education (Unesco, Undp).
- SAMPA Francis. 2003. *Primary Reading Programme*. Paris : ADEA.
- SANOUBernadette. 1994. *Réforme de l'éducation : Bilan d'une expérience d'utilisation des langues nationales à l'école*, pp. 36-52 in : Les langues nationales dans les systèmes éducatifs au Burkina Faso : état des lieux et perspectives. Ouagadougou : INA.
- SENEGAL. 2001. *Evaluation des modèles alternatifs. Caractérisation du modèle idéal : Ecole communautaire de base (ECB)*, par Ahmadou Wade Diagne. Dakar? : PAPA?. + annexes.
- SKATTUM Ingse. 1997. *L'éducation bilingue dans un contexte d'oralité et d'exoglossie : theories et réalités du terrain au Mali*. Nordic Journal of African Studies, 6-2.- pp. 74-106.
- SKATTUM Ingse. 2000 (Dir.). *L'école et les langues nationales au Mali*. Special Issue. Nordic Journal of African Studies, 9-3.
- SOME Maxime. 2004. *Education bilingue, une alternative au système éducatif de base en Afrique pour assurer un développement durable*, pp. 413-424 in : Penser la francophonie. Concepts, actions et outils linguistiques. Paris : Editions des archives contemporaines.
- STROUD Christopher. 2002. *Towards a Policy of Bilingual Education in Developing Countries*. Stockholm : SIDA (Elanders Novum AB).
- TADADJEU Maurice. 1995. *Programmes d'enseignement des langues nationales au Cameroun*. Yaoundé : PROPELCA.
- TADADJEU Maurice et MBA Gabriel. 1996. *L'utilisation des langues nationales dans l'éducation au Cameroun : les leçons d'une expérience*. TRANEL, 26.- pp. 15-32.
- TEDGA Jean-Paul. 1994 (Coord.). *Dossier : Forces et faiblesses de l'enseignement pré-universitaire en Guinée*. Afrique Education, 8. pp. 11-21.
- TREFAULT Thierry. 2001. *Bambara et français à l'école malienne : la recherche de la complémentarité*, pp. 227-257 in : R. Chaudenson et L.J. Calvet. Les langues dans l'espace francophone : de la coexistence au partenariat. Paris : L'Harmattan.
- UNESCO-BREDA. 1985. *L'utilisation des langues africaines dans l'enseignement*. Paris : UNESCO.

### **3. Etudes connexes**

- ALIDOU-NGAME Hassana. 2000. *Stratégies pour le développement d'un secteur éditorial en langues nationales dans les pays du Sahel. Burkina Faso, Mali, Niger et Sénégal*. Paris : ADEA-GTLME.

- BARRETEAU Daniel. 1978 (Dir.). *Inventaire des études linguistiques sur les pays d'Afrique noire d'expression française et sur Madagascar*. Paris : CILF.
- BENDOR-SAMUEL John (Ed.). *The Niger-Congo Languages*. Lanham et London : University Press of America.
- BRETON Roland. 1995. *La géographie des langues*. Paris : PUF.
- CONFEMEN. 1986. *Promotion et intégration des langues africaines dans les systèmes éducatifs*. Bilan et inventaire. Paris : Champion.
- HALAOUI Nazam. 1995a (Dir.). *Lois et règlements linguistiques des Etats francophones*. Paris : ACCT.
- . 1999. *L'éducation de base en Afrique noire : pratiques et critiques*. Montréal : Département de linguistique et de traduction Université de Montréal.
- . 2001b. *L'identification des langues dans les Constitutions africaines*. *Revue française de droit constitutionnel*, 45.- pp. 31-53.
- . 2001d. *Législations et langues d'enseignement en Afrique noire*, pp. 113-130 in : Th. Fleiner, P.H. Nelde et J.-G. Turi. *Droit et langues d'enseignement*. Fribourg : Institut du fédéralisme Fribourg Suisse.
- . 2003b. *La situation des langues dans les Etats francophones d'Afrique subsaharienne*. Montréal : ISU. + questionnaire.
- . 2003e. *L'adaptation des curricula aux situations et réalités locales en Afrique subsaharienne*. Paris : IPE-ADEA (à paraître).
- . 2003f. *La pertinence de l'éducation. L'adaptation des curricula et l'utilisation des langues africaines*. Paris : IPE-ADEA (à paraître).
- . 2005. *Langues et systèmes éducatifs dans les Etats francophones d'Afrique subsaharienne*. Paris : Autrement.
- HEINE Bernd and NURSE Derek. 2000 (Ed.). *African Languages. An Introduction*. Edinburgh : Cambridge University Press.
- POTH Joseph. 1988. *L'enseignement des langues maternelles africaines à l'école... Comment ?* Dakar : Unesco.
- UNESCO. 1980. *Contenu et méthodologie de la formation des maîtres à l'enseignement des langues africaines*. Paris : Unesco.



# La collection

## **Expériences africaines – études de cas nationales**

La collection *Expériences africaines – études de cas nationales* de l'ADEA vise à mettre en valeur les expériences porteuses qui se déroulent sur le continent africain.

Le repérage d'expériences réussies, leur analyse et leur diffusion font partie de la méthodologie de l'ADEA et de sa contribution au développement de l'éducation en Afrique.

A travers cette approche « praxique », l'ADEA s'applique à trouver sur le continent africain les solutions aux défis posés par le développement des systèmes éducatifs. Elle contribue ainsi à institutionnaliser, au bénéfice des développements futurs, une culture d'apprentissage fondée sur l'analyse critique des expériences.

C'est à cette fin que l'ADEA incite régulièrement les pays africains à documenter et à partager les expériences qu'ils considèrent comme réussies.

Les études de cas, qui sont en général le fruit du travail d'équipes nationales constituées au sein des ministères africains de l'éducation, portent sur les sujets les plus divers : expériences relatives à l'élargissement de l'accès, au renforcement de l'équité, à l'amélioration de la pertinence, au perfectionnement de la gestion et de l'utilisation des ressources ; stratégies d'extension et de pérennisation des pratiques et politiques efficaces ; initiatives prometteuses face au VIH/SIDA ; politiques et stratégies d'amélioration de la qualité de l'éducation pour tous.

Puisant dans cette riche moisson, la collection *Expériences africaines – études de cas nationales* diffuse les meilleures études, celles susceptibles d'inspirer d'autres pays dans leurs efforts de rénovation et de perfectionnement de leurs systèmes éducatifs.



# L'ADEA

**Forum** pour le dialogue politique sur l'éducation en Afrique

**Réseau** de professionnels, de praticiens et de chercheurs dans le domaine de l'éducation

**Partenariat** entre ministères de l'éducation et organismes de coopération au développement

**Catalyseur** pour les réformes de l'éducation

L'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA) existe depuis 1988. Sous la désignation « Bailleurs de fonds pour l'éducation en Afrique » (DAE), elle a d'abord été créée pour promouvoir le dialogue sur les politiques éducatives en Afrique et servir de cadre à une meilleure coordination des organismes de développement.

Depuis sa création, l'ADEA est devenue un véritable partenariat entre les ministres africains de l'éducation et de la formation et leurs partenaires techniques et externes. Elle a également évolué pour constituer aujourd'hui un réseau de professionnels, de praticiens et de chercheurs et, de par le dialogue politique qu'elle promeut, un catalyseur pour les réformes de l'éducation.

Le dialogue sur les politiques se déroule à travers les programmes et activités mis en œuvre par le Secrétariat de l'ADEA et ses groupes de travail. Événement le plus important pour l'éducation en Afrique, les biennales qu'elle organise en sont les moments forts. Les conférences ministérielles africaines ainsi que les séminaires du comité directeur de l'ADEA constituent des occasions privilégiées pour renforcer le dialogue politique régional et les échanges sur l'agenda de la coopération éducative en Afrique.

Les groupes de travail (GT) de l'ADEA cultivent également un dialogue sur les politiques autour de priorités éducatives identifiées comme telles par les pays africains. Actuellement au nombre de onze, ces GT s'intéressent aux thèmes suivants : analyse sectorielle en éducation, communication pour l'éducation et le développement, développement de la petite enfance, éducation non formelle, ensei-

gnement à distance et apprentissage libre, enseignement supérieur, finances et éducation, livres et matériel éducatif, profession enseignante, statistiques de l'éducation, enseignement des mathématiques et des sciences. Quatre autres groupes ad hoc sont chargés de mener un travail exploratoire autour des préoccupations liées au VIH/SIDA, à la qualité de l'éducation, au dialogue politique et au post-primaire.

Parmi ses autres activités, l'ADEA encourage le partage d'expériences et de compétences africaines à travers son programme d'échanges intra-africains. Ce programme a pour objet de faciliter les visites d'études entre pays et les missions d'expertise de spécialistes africains envoyés pour assister les pays demandeurs. L'ADEA apporte également son appui à la coordination nationale des organismes de financement. Depuis 2001, elle organise un Prix africain du journalisme d'éducation pour encourager la presse africaine à s'intéresser à l'éducation et à contribuer aux débats publics dans ce domaine.

L'ADEA est par ailleurs une source d'informations sur l'éducation en Afrique. Elle met à la disposition des intéressés plusieurs bases de données sur ses activités, sur les programmes et projets à financement externe, sur les statistiques de l'éducation en Afrique et sur les spécialistes et professionnels de l'éducation africains.

Enfin, un programme de publications diffuse les enseignements tirés des biennales et met en valeur les expériences porteuses qui se déroulent sur le continent africain. Le Secrétariat publie en outre une lettre d'information trimestrielle et un Bulletin de brèves mensuel.

Pour plus d'informations sur l'ADEA vous pouvez consultez son site web : **[www.adeanet.org](http://www.adeanet.org)**

**Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA)**

Institut international de planification de l'éducation (IIEP)/UNESCO

7-9, rue Eugène Delacroix – 75116 Paris, France

Tél : +33(0)1 45 03 77 57 Fax : +33(0)1 45 03 39 65

Mél : [adea@iiep.unesco.org](mailto:adea@iiep.unesco.org) site web : [www.ADEAnet.org](http://www.ADEAnet.org)

**L'HARMATTAN**

16, rue des Ecoles, 75005 Paris Tél : +33(0)1 40 46 79 11 Fax : +33(0)1 43 29 86 20